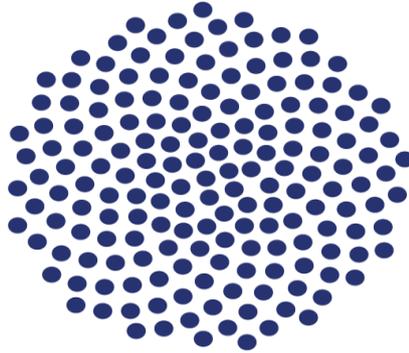


**GHR**  
CORSICA



**GHR**  
GROUPEMENT  
DES HOTELLERIES & RESTAURATIONS  
CORSICA

**BIENVENUE AU GHR CORSICA**

[www.ghr.corsica](http://www.ghr.corsica)



## Membres du bureau exécutif

***Président :***

*César Filippi*

***Vice-Président :***

*François André Suzzarini*

***Vice-Président :***

*Jean-Jacques Lovichi*

***Secrétaire Général :***

*Marc Quilichini*

***Trésorier :***

*Jean-Pierre Pinelli*

## **TEXTE FONDATEUR**

### **CHERS COLLÈGUES, CHERS AMIS,**

L'ensemble des activités du secteur Touristique Professionnel, qui pourtant n'a jamais eu comme parcours celui d'un long fleuve tranquille... Connaît aujourd'hui une situation de crise sans précédent dans notre longue histoire d'acteurs économiques !

C'est dans ce contexte, particulièrement préoccupant que nous venons vous proposer une nouvelle démarche syndicale. Celle de remettre au débat, en priorité absolue, l'ensemble des sujets majeurs depuis toujours évoqués, et qui à ce jour, n'ont obtenu que quelques bribes de réponse... Ainsi, nous avons appris à vivre dans cet ordre de choses... Car individuellement, que pouvons-nous faire d'autres ? ...

Mais voilà, avec le temps, ces nombreuses problématiques d'exploitation propres à l'île que nous traînons depuis des décennies comme de lourds boulets, n'ont cessé de s'aggraver, de s'amplifier, de s'additionner, et sont aujourd'hui proches de l'ingérables...

**NOUS VOULONS PARLER ICI :**

- De L'ÉCRASANTE DÉRIVE DU PARA-TOURISME DANS L'ÎLE !
- Du Contrôle et de l'absence totale de la Maîtrise des flux !!!
- Du Manque criant d'Infrastructures lourdes !!!
- Des fortes et injustes inégalités d'exploitation sur les plans économique, social et fiscal par rapport à nos collègues continentaux !!!
- Des problématiques récurrentes en matière de transports (tarifs, fréquences et fiabilité).
- De l'absence d'un véritable marché dédié aux Professionnels !
- Des fortes carences de politique ciblée, en matière de promotion !
- D'absence totale de politique dynamique de développement et de remise à niveau !

- De l'absence dans l'île d'une place bancaire forte, dynamique, et en étroite coordination avec les instances financières régionales... Son action à ce jour, se limite trop souvent à être une simple Banque de dépôt...

- Des énormes difficultés de recrutement de personnel qualifié !

- De l'incompréhensible refus de débattre tous les 6 ans du PADDUC, et en particulier des préconisations de son annexe 8 (schéma de développement touristique de la Corse), comme LA LOI L'EXIGE !!!

Ce PADDUC, qui jusqu'ici a été utilisé uniquement comme un épouvantail, agité pour contrer les besoins d'exploitation des Entreprises Professionnelles Existantes... En ce qui nous concerne, nous voulons vous parler d'un véritable projet de Tourisme durable, basé sur la transversalité, les circuits courts, le respect des hommes de leur terre et de leur culture !!!

La Corse possède un important potentiel de développement économique par le Tourisme, et ce potentiel, personne, oui personne, quelle que soit sa motivation n'a le droit de le gâcher !!!

Sur ce point, nous demandons aux opposants à ce secteur d'activité en Corse de se poser **TROIS QUESTIONS MAJEURES** :

- Où vivraient aujourd'hui les 40 000 Familles Corses (9237 entreprises...), qui aujourd'hui peuvent vivre dans l'île, grâce à leur travail dans le Tourisme ? ...

- Si, sans ce secteur d'activité, ces Familles avaient été contraintes de s'expatrier... Que seraient devenus après leur départ, leur Terre, leur Maison, leur Patrimoine Foncier ? ...

- Pour ce qui concerne l'ensemble des emplois périphériques et induits, aux niveaux, privé, public, professions libérales, seraient-ils si nombreux en Corse sans ce secteur d'activité ? ...

Mais, quoi qu'il en soit, la Corse de demain, doit absolument s'inscrire dans la logique des pays éminemment Touristiques, devenus aujourd'hui responsables qui repensent leur Tourisme. S'inscrire dans un contexte de Tourisme vertueux qui nous fera tourner le dos au tourisme de cueillette totalement hors contrôle et en grande partie improductif, tel qu'on le connaît aujourd'hui dans l'île !!!

Disons Stop à ce déferlement sauvage, subi, car basé sur une politique de Tourisme de Masse sur un temps très court, et en GRANDE MAJORITÉ AU NOIR !!!

Cette déviance économique n'a engendré que spéculation, dépossession, dérégulation sociale et dégradation des sites !!!

Cette véritable dérive sociétale a un autre grave corollaire : la disparition totale en Corse du marché de la location à l'année...

Elle prive en effet l'accès au logement de nos jeunes foyers qui souhaitent s'installer dans l'île ! Provoquant ainsi un rejet fort compréhensible de l'ensemble de l'activité Touristique par une importante partie de la population...

Le PROJET que nous vous proposons ici est également une réponse ferme contre ceux qui souhaitent faire uniquement de la Corse, un MUSÉE À CIEL OUVERT... Il dit NON, à ceux qui rêvent d'une Île qui deviendrait un véritable désert économique, où L'ÊTRE HUMAIN devra bénéficier pour survivre, du même statut qui fort heureusement protège les espèces en voie de disparition !!!

Au contraire, nous préconisons de tracer un autre chemin que les DEUX VÉRITABLES IMPASSES que nous venons de citer ! ELLES RENDRONT L'ÉCONOMIE DE LA CORSE, SOIT INEXISTANTE, SOIT TOTALEMENT DÉPENDANTE D'HYPOTHÉTIQUES SUBSIDES...

EN EFFET, nous ne pouvons nous résoudre à offrir comme perspectives aux générations à venir, le seul choix entre :

- 1. LE CONCEPT ACTUEL du TOUT TOURISME avec comme seule finalité, LA VENTE EN PIÈCES DÉTACHÉES des deux principales ressources de NOTRE ÎLE, c'est-à-dire, la BEAUTÉ et L'INTÉGRITÉ de L'ENSEMBLE de son TERRITOIRE !!! Cela a été provoqué par le manque évident d'une véritable politique économique concertée !!! Ces entreprises seront alors immanquablement vouées au rachat par les Majors de l'Hôtellerie, les Multinationales et les Prédateurs d'ici et d'ailleurs !

- 2. LE CONCEPT d'une ÎLE DÉSERTE, totalement privée d'économie dans laquelle les seules possibilités de vie seraient :

- a). La totale dépendance aux salaires issus de l'Argent Public...

- b). Les très maigres retraites...

- c). La fausse solution d'une sempiternelle quête de subventions d'un État Providence qui comme hier n'a pas la volonté d'y souscrire, et aujourd'hui certainement plus les moyens...

- d). La tentation de l'argent facile qui ferait ouvrir à notre jeunesse, désireuse de vivre dans l'île, la voie qui conduit à toutes les formes de dérives et finalement à la délinquance...

DISONS NON, MILLE FOIS NON, À UNE TELLE DESTINÉE, QUI NE LAISSERA AUX GÉNÉRATIONS FUTURES QUI VEULENT ENTREPRENDRE, QU'UNE SEULE PORTE DE SORTIE :

UN ALLER SIMPLE POUR UN « AILLEURS INCERTAIN » ...

DANS CE DOMAINE, seul un Tourisme professionnel transparent, à taille humaine, respectueux des conventions sociales, peut demain apporter à la Corse les recettes sociales, fiscales et l'équilibre économique de tous ses secteurs productifs et de service... Ces secteurs ne pourront être alimentés avec le seul « Marché Domestique ».

Ils auront besoin de l'équilibre et du volume que seul un complément de clientèle sur le marché local pourra leur offrir !

CAR LA CORSE VIVANTE DE DEMAIN, NE POURRA ÊTRE UNIQUEMENT L'ÎLE DE RÉSIDENCE DE NOS TRÈS VÉNÉRABLES RETRAITÉS, OU DE CEUX DE PLUS EN PLUS NOMBREUX VENUS D'AILLEURS.

Chers Collègues, Chers Amis, proposons-nous d'unir nos forces, afin d'aboutir avec le GHR-CORSICA à un projet de REFONTE TOTALE de l'offre Touristique Professionnelle en Corse !!! Car aujourd'hui, individuellement nous n'existons pas, nous ne comptons pas, et nous sommes ainsi, totalement inaudibles !!!

Alors que, si nous sommes plus nombreux à porter ce projet, nos voix seront plus écoutées et ainsi forcément entendues !!!  
LE TEMPS DE L'ACTION COLLECTIVE EST ENFIN VENU !!!

REJOIGNEZ NOTRE SYNDICAT, CAR NOS OUTILS, FRUIT DE PLUSIEURS DÉCENNIES DE TRAVAIL, SONT AUJOURD'HUI EN GRAND PÉRIL !!!  
ET POURTANT, ILS SERONT DEMAIN CEUX DE NOS ENFANTS...

ALORS, SI VOUS LE DÉCIDEZ AUJOURD'HUI, NOUS POURRONS TOUS ENSEMBLE DEMAIN, EN SAUVANT NOS OUTILS DE TRAVAIL, SAUVER ÉGALEMENT DE LA PRÉDATION CE QUI INDÉNIABLEMENT CONSTITUE NOTRE PATRIMOINE COMMUN : NOTRE ÎLE DE CORSE, TANT CONVOITÉE, PARCE QU'ELLE EST TOUT SIMPLEMENT MAGNIFIQUE !!!

ALORS, TRÈS CHERS COLLÈGUES, PLUS, D'HÉSITATION, REJOIGNEZ NOUS, C'EST UN IMPÉRIEUX DEVOIR QUE NOUS DEVONS AUX GÉNÉRATIONS À VENIR !!!

Le Président du GHR-CORSICA

*César Filippi*



# APPEL AUX ACTEURS PROFESSIONNELS DE LA PREMIÈRE LIGNE POUR LA REFONTE DU TOURISME EN CORSE

ACTEURS ÉCONOMIQUES de tous les secteurs dépendant de l'activité Touristique :

- Souhaitez-vous pouvoir continuer à vivre dignement de votre travail dans notre ÎLE DE CORSE, SI PRISÉE ? ... Et cela, quelle que soit la catégorie, la taille de votre entreprise, ou sa forme juridique : TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS, T.P.E ou P.M.E !

REJOIGNEZ VITE NOTRE SYNDICAT, LE :

## **G.H.R-CORSICA**

Afin de mieux nous connaître, mais surtout de connaître nos motivations, nos constats, nos objectifs, nos propositions, nos actions passées présentes, et surtout à venir...

Consultez notre site Internet, et si vous êtes intéressés par nos démarches, contactez-nous !!!

-Téléphone : 07.56.36.94.11

-E-mail : [contact@ghr-corsica.fr](mailto:contact@ghr-corsica.fr)

-Site web :



## Alors, pourquoi cette impulsion nouvelle ? ...

LE TOURISME compte aujourd'hui 9237 ENTREPRISES EN CORSE !!! Dans la période très difficile que traverse aujourd'hui l'ensemble du tissu économique, notre secteur d'activité est attaqué de toutes parts ! Il est ignoré, malmené, jaloué, renié, et pourtant, malgré tout cela, il a permis à plus de 40 000 familles corses de vivre dans l'île en l'exploitant de manière directe ! Et pratiquement, le même nombre de Familles tirent leurs revenus de leur travail dans des secteurs dépendants, périphériques, ou induits de cette Industrie !!!

Le Tourisme en effet, n'en déplaie aux esprits chagrins, représente 39% du P.I B. de l'île !!! Et d'ailleurs, pour illustrer la mauvaise foi de l'inquiétant désamour qui l'entoure, il nous suffira simplement de citer la dernière enquête qui situe l'apport du Tourisme à 15 % du P.I.B...

En effet, ce calcul a été fait sur LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2021...

Une Année rendue tristement célèbre par ses 5 mois de fermeture administrative des établissements, son couvre-feu, et ses règles drastiques de distanciation, et de QR-CODE pour avoir accès aux établissements...

COMMENT PEUT-ON, TRÈS SÉRIEUSEMENT, PRATIQUER CE MODE DE DÉSINFORMATION ?

**NOUS AFFIRMONS ICI, DE MANIÈRE SOLENNELLE, QUE PERSONNE, OUI PERSONNE ! NE PEUT S'OCTROYER LE DROIT DE GÂCHER L'IMPORTANT POTENTIEL TOURISTIQUE QUE POSSÈDE LA CORSE !!!**

Nous demandons donc aux farouches opposants du Tourisme en Corse de se poser, en leur âme et conscience, ces 3 questions qui nous semblent primordiales :

- **Où seraient aujourd'hui ces 40 000 familles corses, si elles n'avaient pas eu la possibilité de vivre en Corse en travaillant dans l'industrie Touristique ? ...**
- **Que seraient devenus aujourd'hui, leur maison, leur terre, leur patrimoine ? ...**
- **Où seraient tous leurs enfants qui, aujourd'hui font leurs études à L'UNIVERSITÀ DI CORSICA ? ...**

ET SURTOUT, OUI, SURTOUT, QUE CES OPPOSANTS nous disent enfin, car cela fait 30 ANS que nous attendons vainement leur réponse... celle de savoir :

DANS QUEL SECTEUR D'ACTIVITÉ CES FAMILLES DEVRAIENT-ELLES SE RECYCLER, POUR CONTINUER À VIVRE DÉCEMMENT DE LEUR TRAVAIL DANS L'ÎLE ? ...

**MAIS AU FAIT... À QUI PROFITE LE TOUT-TOURISME QUE SUBIT LA CORSE AUJOURD'HUI ?**

Très peu aux natifs de l'île !!! Les Entreprises Familiales, d'origine, Patrimoniales sont en train de disparaître, au seul profit :

- Du Tourisme au Noir...
- Des Majors de l'hôtellerie...
- Des Multinationales...
- Des Franchises...

**AINSI, QUELLE SERA DEMAIN DANS L'ÎLE LA PLACE DU TOURISME DURABLE ? ...**

- Celle de la Maîtrise ? ...
- Celle de l'économie identitaire ?...
- Celle de la Transversalité ? ...
- Celle des Circuits-courts ? ...

Toutes ces valeurs, propres à faire du Tourisme une véritable économie de Partage, et qui sont tant plébiscitées aujourd'hui sur l'ensemble de la Planète !!!

Acteurs Professionnels Existants, réveillons-nous, rassemblons-nous et agissons ensemble ! Mais agissons, et aujourd'hui !!! **DEMAIN, IL SERA TROP TARD !!!**

**ADHÉREZ EN MASSE AU GHR-CORSICA ENSEMBLE, NOUS GAGNERONS !**



LE Président du GHR-CORSICA

*César Filippi*

LES ACTIONS ENTREPRISES EN 2022  
PAR LE GHR-CORSICA, RELAYÉES AUPRÈS  
DE LA PREMIÈRE MINISTRE ET DES MEMBRES  
DU GOUVERNEMENT, PAR LE PRÉSIDENT  
NATIONAL DU GHR MONSIEUR DIDIER CHENET  
ET PAR LES DÉPUTÉS FRANÇOIS PUPPONI  
ET MONSIEUR JEAN-PAUL MATTEI PRÉSIDENT  
DU GROUPE MODEM À L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE.



## LES 5 DOSSIERS URGENTS À RELANCER !

### 1. Le Crédit d'impôt

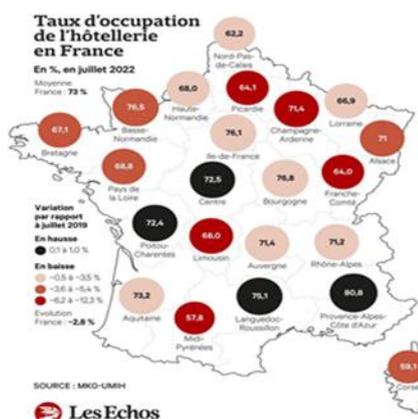
Le principe d'un Crédit d'impôt Corse de 50% sur une durée minimum de 7 ans avait été annoncé par le Secrétaire d'État au Tourisme, JB. LEMOINE au Terme de sa dernière visite en Corse avec Mme J. GOURAULT .

- Ce crédit d'impôt était destiné à compenser le manque à gagner du Parc Hôtelier Professionnel de l'île, c'est-à-dire les 460 hôtels classés, auxquels viennent s'ajouter les 120 établissements qui n'ont plus demandé leur classement, et pour cause ... L'ensemble de ces établissements a en effet fortement souffert pendant 2 décennies de la concurrence déloyale de la Para-Hôtellerie dans l'île, qui constitue une offre parallèle de 600 000 lits... (chiffres INSEE).

- Cette très forte concurrence, 3 fois supérieure aux 180 000 lits professionnels, prive ces derniers de recettes et donc des capacités financières nécessaires, afin d'apporter les mises à niveau ou extensions qui leur auraient permis de s'inscrire dans la durée aux exigences d'un marché concurrentiel, aujourd'hui de dimension Planétaire !

- UNE IRRÉFUTABLE PREUVE :

Il est à noter qu'en 2022, c'est l'hôtellerie professionnelle de la Région Corse qui a subi la plus forte baisse enregistrée sur le Territoire National ... Alors que le nombre de touristes venus cette année dans l'île a lui fortement augmenté ...



- D'AUTRE PART :

L'audit réalisé sur l'état des lieux de l'hôtellerie de séjour en Corse laisse apparaître que 80% des Hôtels de l'île, 398 exactement... ont une capacité en lits inférieure à 22 lits par établissement !

Or, une récente étude d'ATOOUT FRANCE, située à l'heure actuelle, compte-tenu des exigences du marché, le seuil de rentabilité de ce type d'établissements à une capacité minimum de 50 lits !

Voici brièvement exposés, les éléments qui rendent aujourd'hui indispensable l'attribution du Crédit d'impôt Corse tel qu'il avait été promis par le Secrétaire d'État au Tourisme !!!

Faute de quoi l'ensemble de l'offre Touristique Familiale et Patrimoniale, finira en Résidences Secondaires et viendra grossir l'énorme offre Para-hôtelière, avec le travail au noir et tous les énormes dérèglements Sociaux qu'elle engendre !!!

L'axe majeur de l'indispensable Maîtrise du Tourisme Durable de demain passe obligatoirement par le contrôle strict de l'Offre Réceptive !

Tous les Pays qui ont réussi leur Tourisme appliquent ce principe fondamental !

L'exactitude est établie et l'analyse de tous ces chiffres largement développés dans le document du Cercle des Grandes Maisons Corses joint en annexe.

## **2. le CDI des 4 Saisons.**

Cette promesse Ministérielle, c'est la pierre angulaire pour enfin construire en Corse le Tourisme Durable de demain tel que l'a défini le PADDUC !

Un Tourisme à l'année, à forte valeur ajoutée et à forte incidence sociale, dont les vertus de Transversalité ne sont plus à faire !

-Après quelques mois de travail sur ce dossier, sous la direction de la DREETS, c'est l'impasse... et la dernière proposition qui nous a été faite, est très éloignée du contrat de l'accord passé avec le Secrétaire d'État au Tourisme, Mons JB LEMOINE !

### **-Deux questions à ce jour sont encore sans réponse !**

1/. Qu'est devenu le contrat de départ négocié avec Monsieur le Secrétaire d'État, dans lequel Il était stipulé que le chef d'entreprise mettrait 9 mois de salaires et charges sur la base du contrat, et l'État 3 mois.

2/. Après 6 mois de négociations au terme desquels rien de concret ne nous a été proposé... une question se pose : quelles sont véritablement les intentions de l'État sur ce dossier ? ...

Les propos officiels à ce jour se résument à vouloir faire une expérimentation sur la Corse de ce type de contrat, sans changer les règles en vigueur et sans aucun Budget... COMMENT ? ...Par la magie peut-être !

Cette approche d'un Audit dossier par dossier, remis par l'administration aux experts-comptables des 27 établissements retenus pour cette expérimentation, laissent ces derniers très sceptiques, au point de nous donner le conseil d'abandonner ce projet ! Une rencontre des Professionnels avec la nouvelle Secrétaire d'État au Tourisme est vivement souhaitée !!!

### **3. Recouvrement du PGE en Corse.**

Contrairement aux déclarations du Président de la République Monsieur Emmanuel MACRON, lors de sa visite officielle à BONIFACIO, avait affirmé avec force qu'il n'y aurait aucune défaillance d'entreprise en Corse suite à la Pandémie COVID ...

Et pourtant, la mise en recouvrement dès cette année du PGE, provoquera un nombre important de dépôts de bilan, surtout après la décevante baisse de fréquentation enregistrée en 2022 dans le secteur professionnel !!!

Seule la mise en application du décret du 18 janvier 2022, mais bien entendu, sans aucune dégradation bancaire (garantie de l'emprunteur, taux, et note Banque de France ...) sur la durée de 4 ans comme le prévoit ce décret, permettrait de répondre aux vœux du Président et d'éviter en Corse un bon nombre de dépôts de bilan !

### **4. La modification du BOFIP**

En ce qui concerne ce dossier, les bruits de couloirs ministériels, laisseraient entendre que seuls les campings pourraient à l'avenir bénéficier du Crédit d'impôt Corse... ainsi que, et c'est beaucoup plus grave, il serait également attribué aux acquéreurs des établissements hôteliers en difficultés ...

Inutile de préciser que si cette dernière mesure venait à être mise en pratique pour le Crédit d'impôt à venir, cela aurait le même effet dévastateur que le largage d'une Bombe Atomique sur l'île !!!

Les auteurs de ce projet seraient bien inspirés de relire attentivement l'Annexe 8. Schéma de Développement Touristique de la Corse, qui a été voté avec le PADDUC ! Il est urgent de mettre en place le Crédit d'impôt tel que l'avait prévu Monsieur JB. LEMOINE et modifier très rapidement le BOFIP actuel qui pénalise fortement le secteur hôtelier.

## **5. Mise en place d'un dispositif de recrutement de personnel qualifié pour 2023.**

En effet, comme déjà en 2019 ... et après les « saisons tronquées » du COVID, l'île, comme le reste du Pays, connaît une très forte carence en personnel qualifié !!! Cette carence, pourtant prévisible et annoncée, a occasionné une chute des C.A dans tous les établissements qui ont besoin d'un personnel formé !

Après l'expérience de cette calamiteuse saison 2022 ... et le constat d'échec du recrutement National... les 6 mois qui nous séparent de la prochaine saison ne seront pas de trop pour mettre en place un dispositif véritablement efficient de recrutement International.

## CDI DES 4 SAISONS.

Bonjour chers collègues, comme promis, je me permets de vous rappeler ici très brièvement les objectifs et les vertus de ce projet de contrat expérimental qui, pour atteindre sa pleine efficacité, devrait avoir une durée minimum de 7 à 10 ans !

EN EFFET, LA CRÉATION DE CE CDI :

1 /. SOCIALISERAIT des personnes qui actuellement ne le sont pas, puisqu'elles sont sous le régime, ô combien précaire ! de contrats saisonniers de très courte durée !

2 /. OUVRIRAIT enfin, aux Salariés Autochtones, ce Secteur d'Activité qui apporte bon an mal an, 39% au PIB de l'île ... Aujourd'hui, son caractère saisonnier est boudé à juste titre par le salariat local ... Car, dans 90% des cas, il ne peut mettre sur le marché de l'emploi qu'un maigre CDD de 4 mois ... suivi de 8 mois de précarité et de chômage !!!

3 /. PERMETTRAIT enfin d'aider les réceptifs de séjour d'une l'île, qui en possède le potentiel, de tourner le dos au Tourisme de masse pour aller vers l'objectif vertueux d'un Tourisme à l'année ! Ces réceptifs, seuls véritables régulateurs du Tourisme Durable et Maîtrisé... pourraient ainsi répondre aux objectifs majeurs et prioritaires du PADDUC, clairement déclinés dans l'annexe 8, voté avec ce document, sous le titre de : **Schéma de Développement Touristique de la Corse !**

4 /. NE NÉCESSITERAIT pas la mise en place d'un prélèvement supplémentaire pour sa création ! En effet, seule l'économie réalisée sur les indemnités d'allocations chômage dans la situation actuelle, laisse apparaître, aux dires des caisses concernées, (PÔLE EMPLOI et URSSAF) une épargne d'argent public de 5000 €, par contrat et par an ! (Calcul à remettre à jour...).

5 /. PERMETTRAIT de fixer des cadres dans l'entreprise !

Or, dans le contexte actuel de très forte carence de personnel qualifié...

Ces cadres pourraient, pendant les périodes de transition, être des formateurs au sein de leur propre entreprise, et sur convention, s'ouvrir également à des stagiaires extérieurs ! (Cette pratique a déjà été réalisée en Corse par Pôle Emploi avec nos cadres au chômage...).

6 /. CRÉERAIT une réelle augmentation des périodes de travail et de productivité, pour un ensemble de secteurs d'activités induits et périphériques au Tourisme, aujourd'hui à l'arrêt pendant 6 longs mois ...

Ces activités apporteraient par effet de cascade, de nouveaux emplois dans ces secteurs et des recettes fiscales et sociales supplémentaires, à l'État et aux collectivités locales !

#### **POUR CONCLURE :**

C'est une proposition gagnante pour chacun des 3 signataires : l'État, les Salariés, les Entreprises, et bien au-delà, pour l'ensemble des Intérêts Sociétaux d'une Région ou d'un Pays ! Il peut constituer en Corse, et partout ailleurs où sévit la trop forte saisonnalité... la Pierre Angulaire du Tourisme Durable de demain !

C'est-à-dire, le seul concept d'un véritable « TOURISME DURABLE » ...

Ce concept, parfois galvaudé... ne pourra être que celui d'un Tourisme Professionnel maîtrisé, d'un Tourisme à l'année, d'un Tourisme à forte Transversalité, à forte valeur ajoutée et à forte incidence Sociale !!!

Chers collègues, il faut fortement insister sur ce point, au moment où partout dans le Monde, commence à se manifester un très fort rejet du Tourisme de Masse ...

En Corse, c'est déjà, malheureusement, l'ensemble des secteurs professionnels qui subissent de façon directe tous les effets pervers !!!

#### **UNE INFO, EN OFF :**

Ce CDI des 4 saisons a été qualifié de proposition du siècle pour ce secteur d'activité, par le Président Directeur Général du groupe ACCOR, Monsieur Sébastien BAZIN.

Je l'avais rencontré, à sa demande, en Corse l'hiver dernier. Il avait en effet souhaité connaître la personne qui, après la conception de ce projet et après une longue réflexion syndicale, l'avait pratiquement seul... présenté et porté pendant 2 longues décennies...

Et cela, jusqu'à l'accord du Secrétaire d'État au Tourisme, M.Jean-Baptiste LEMOINE, et par M.Jacqueline GOURAULT, nommée Mme Corse par M.le 1er Ministre.

Depuis, malheureusement, la totale inefficacité de nos « collègues » de l'UMIH a opéré...

Chers collègues, je demeure à votre entière disposition pour vous faire l'historique politique de ce projet et continuer à en parfaire l'argumentaire.

Bien à vous.

*César Filippi*

PS. J-P. MATTEI, Président du groupe MODEM à l'Assemblée Nationale, F. PUPPONI, ex Député, C. MANTEI, Président d'Atout France, toutes ces personnalités et amis avec lesquels je travaille pour la Corse depuis quelques années, partagent et défendent ce projet.

**HISTORIQUE  
DES DÉMARCHES D'ADHÉSION**



# GHR

GROUPEMENT DES HOTELLERIES & RESTAURATIONS  
DE FRANCE

Journée dédiée  
aux élus du GHR

## PREMIER SEMINAIRE DES ELUS LUNDI 27 MARS 2023

### Construire ensemble l'avenir Du GHR

Stratégie • Objectifs • Priorités

---

#### QUESTIONNAIRE PREALABLE

Merci de bien vouloir retourner vos réponses **avant le 15 mars 2023**, à  
[a.theodose@ghr.fr](mailto:a.theodose@ghr.fr)

---

## **Le passé :**

**✍️ Qu'est-ce que votre ancien syndicat (GNI, SNRTC ou SNRPO) fait bien, fait mal, ne fait pas du tout et/ou devrait faire ?**

Adhérent, membre du C.A et Président des hôtels 4 et 5 étoiles de l'île à l'UMIH-CORSE pendant 2 ans, je l'ai quitté avec pratiquement 95% des membres du Cercle des Grandes Maisons Corses que j'avais l'honneur de Présider à l'époque !

Car les grosses problématiques de l'Hôtellerie Corse, et Dieu sait qu'elles sont nombreuses...n'avaient jamais été traitées sérieusement par ce Syndicat !!! Et à ce jour, c'est toujours le cas...

## **L'avenir :**

**✍️ Si vous deviez caractériser le GHR en trois mots ?**

Il ne pourra se réaliser qu'à travers un très important Groupement de Professionnels de Terrain et devra se résumer en TROIS MOTS :

- a). FORT !
- b). PROSPECTIF !
- c). VISIONNAIRE !

BRAVO pour vos choix, qui sont les nôtres !

Nos réponses étaient déjà écrites dans votre question !!!

**✍️ Voyez-vous le GHR comme un syndicat fort, prospectif et visionnaire ? Si oui ou si non, pourquoi ?**

En effet, vous avez fort justement cité les 3 qualités cardinales, qui sont notre Credo, notre Philosophie ! Des qualités essentielles que la Représentation Syndicale de demain devra posséder. Faute de quoi, elle devra s'effacer devant la puissance financière et médiatique des Majors de l'hôtellerie et des Multinationales ! C'est justement cette Force que nous venons chercher au GHR ! Nos secteurs d'activité sont aujourd'hui injustement malmenés, à divers titres... Et nous allons devoir être très nombreux, très forts, et très déterminés, afin d'être demain en mesure de faire face à ces attaques ! C'est le passage obligé pour sauver nos Établissements des griffes acérées des Prédateurs...

## **Quelle image vous faites-vous du GHR en tant que nouveau syndicat ?**

### **Quelles forces ?**

Celles du Travail en commun sur les problématiques de fond, propres à chaque secteur d'activité, dans les différentes Régions !

Un Travail sérieux et continue au Niveau National. Et surtout y revenir sans cesse et ne jamais rien lâcher !

### **Quelles faiblesses ?**

Une méthodologie qui reste à inventer pour articuler l'ensemble ! Il faudra avoir beaucoup de rigueur dans l'espace-temps, compte tenu du nombre important des intervenants, de la diversité des problématiques, de la complexité du contexte actuel.

Mais également et surtout de la rapidité dans l'expression de la revendication... compte-tenu de la vitesse à laquelle se dégrade notre industrie...

## **Comment concevez-vous votre rôle dans le développement du GHR ?**

La Corse, compte tenu de sa taille, de sa géographie, de sa démographie, de son attractivité, de sa forme de tourisme subi, et de son extrême saisonnalité, constitue un exceptionnel laboratoire expérimental !!! C'est simple, nous regroupons l'ensemble des problématiques, des abus, des dérives, et des ruptures de charges, tout cela beaucoup plus vite et beaucoup plus fort que sur l'ensemble du Territoire National...

Ce qui arrive dans l'île sur un espace réduit, se dilue parfois sur votre Grand Espace, mais tôt ou tard, vous en subirez également tous les effets pervers ! Notre rôle ne se limitera pas à celui de lanceur d'alerte, mais sera également celui de ceux qui forts de leurs expériences pourront proposer des pistes de travail sur les problématiques qui, pour nous s'avèrent déjà comme déterminantes, voire vitales !

## **Avez-vous des craintes quant à l'avenir du GHR ?**

### **Si oui, lesquelles ?**

Non, nous n'avons pas de craintes ! Car il y'a un vide énorme à combler avec une véritable action Syndicale sérieuse et affirmée au niveau National !

En Corse nous avons un avantage : nous partons de zéro, et nous avons un énorme potentiel Syndical à développer avec la ferme volonté d'y parvenir !

En effet, 9327 Entreprises sont répertoriées par L'INSEE comme Entreprises Touristiques, et seul un petit nombre, moins de 6% sont syndiquées !

Merci de nous offrir enfin la possibilité de nous exprimer pleinement au niveau National ! Nous allons donc nous engager, avec notre légendaire détermination, bien au-delà des clichés et des caricatures qui parfois à tort, nous caractérisent...

 **Durant ce séminaire, nous allons mettre en commun nos idées pour construire un plan d'actions efficace :**

- **Quelles sont vos idées, attentes, besoins divers ?**

En Corse, le phénomène dit d' « UBERISATION » que nous avons dénoncé il y'a plus de deux décennies... a dépassé les 600 000 lits, qui font face à nos 180 000 lits professionnels (Chiffres INSEE.) Les énormes dégâts économiques et sociaux de cette dérive, ont provoqué un rejet du Tourisme par une majorité de la Population de l'île.

Nous y avons répondu et stoppé les manifestations publiques avec une démarche novatrice, (la Création d'une Fédération de 22 secteurs d'activité) que nous vous présenteront. Le projet du CDI des 4 saisons est né sous notre plume il y'a 22 ans... il va être créé, ou pas... Dès cette année chez nous à titre expérimental !

Et nous avons d'autres initiatives que nous aurons plaisir à vous soumettre !

Nos premières attentes résident dans la légitimité que votre témoignage apportera aux yeux du pouvoir politique et de l'Administration, sur le différentiel d'exploitation qui existe dans les mêmes catégories d'Établissements en Corse et sur le Continent : coût social, coût matière, ruptures de charges fréquentes et récurrentes...

Nous comptons sur vos qualités affirmées d'experts et sur votre aide pour valider cette réalité de différentiel et la présenter à nos côtés auprès des services de l'ÉTAT. Car, les voix timidement portées jusque-là par les Politiques, les Institutionnels et les Syndicats Nationaux étaient complètement inaudibles à Paris ! Nous comptons sur vous pour nous aider en réduire toutes les fractures.

 **Pour les Président(e)s, vice-président(e)s, co-président(e)s de Commission technique ou de Branche professionnelle : Quelle feuille de route envisagez-vous ?**

**UN TERRIBLE CONSTAT POUR INTRODUIRE NOTRE PROPOS :**

« TOUT COMPTE FAIT » et ce, MALGRÉ le « Quoi qu'il en coûte » des années COVID, les premières conséquences de la guerre en Ukraine et les fortes carences de personnel Qualifié font :

-Que pendant que les Grands Groupes et les Multinationales doublient leurs Astronomiques Profits...

-Nos TPE et PME connaissent en 2022 une très nette augmentation de 49,9% de défaillances d'Entreprises !!!

La mise en recouvrement des PGE, l'inflation et les difficultés récurrentes de recrutement de personnel...vont en 2023 très rapidement aggraver fortement cette première hécatombe !!! IN FINE, nos Entreprises vont une fois de plus payer à terme, et au prix fort, les conséquences d'événements pour lesquelles elles n'ont absolument aucune part de responsabilité !!!

MAIS, OÙ EST DONC PASSÉ LE FRUIT DU LA LABEUR ? ...

CHERCHEZ L'ERREUR ? ... SOYONS LES PREMIERS AVEC LE GHR À ÉCRIRE, À PORTER ET À LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DE CE DRAMATIQUE CONSTAT QUI VA DÉCIMER NOS OUTILS DE TRAVAIL !!!

1. **FAISONS-EN PREMIÈRE URGENCE** : L'état des lieux par Région et par Secteur d'Activité des Problématiques Majeures qui mettent nos Entreprises en danger de mort !

2. **CONSTITUONS DES GROUPES DE TRAVAIL**, afin de réfléchir aux propositions à présenter à l'État pour retrouver, dans l'urgence, des conditions d'exploitation acceptables et des trésoreries qui puissent permettre de sauver nos Entreprises !!

3. **N'OUBLIONS SURTOUT PAS**, de mettre également sur notre table de travail les Problématiques Structurelles qui plombent depuis déjà trop longtemps la bonne marche de nos secteurs d'activité, nous contraignant ainsi à vivre avec nos maux !!! Car, quand on fait la somme de toutes ces pertes, pour la bonne marche d'une Entreprise, c'est beaucoup, C'est parfois trop !!! Et ces oublis, ce manque de considération pour ces tracas qui sur le terrain font partie de notre quotidien...expliquent en grande partie le désintérêt des chefs d'entreprise pour les Syndicats... qui au fil du temps ont négligé ces Problématiques Récurrentes ! Voilà ce que le GHR devra également prendre en compte comme l'un de ses objectifs prioritaires !!!

### **Quels sont vos besoins ?**

ALORS, POUR CONCLURE : Sur le fond, et sur un plan général, nos besoins au niveau professionnel ne seront pas très différents des vôtres !

Avec quand même une nuance... d'importance !

Le Tourisme au niveau National représente 7 % du P.I.B.

En Corse, il représente 39% du P.I.B. ...

Son impact, son rayonnement, ses retombées économiques, et ses nuisances, de surcroît sur une île... sont sans commune mesure de comparaison du niveau National !

Nos besoins en Corse, ne pourront être traités que par la prise en compte des Spécificité de l'île Montagne, à très faible démographie !!!

Nous comptons énormément sur vous, pour nous aider à mettre en évidence, à faire reconnaître et à faire prendre en compte au niveau Professionnel nos Spécificités !!!

Chers collègues, Mille fois Merci pour votre écoute, et j'espère à très bientôt autour de la table de travail !!!

Bien à vous, très cordialement.

Président Du GHR-CORSICA

*César Filippi*



# GHR

GROUPEMENT DES HOTELLERIES  
& RESTAURATIONS DE FRANCE

## 1<sup>er</sup> séminaire élus/collaborateurs du GHR

# Construire ensemble l'avenir du GHR

Stratégie • Objectifs • Priorités

### 2 jours de travaux dans un cadre convivial :

- **Lundi 27 mars 2023** : journée consacrée aux **élus** du GHR, en présence des :
- Membres du Conseil d'administration
  - Présidents de région
  - Elus référents
  - Directeurs du GHR

Soirée conviviale le lundi soir, entre **élus et collaborateurs**, pour apprendre à se connaître.

- **Mardi 28 mars 2023** : journée consacrée à l'ensemble des **collaborateurs** du GHR (nationaux et régionaux), en présence des **présidents de région**.

## PROGRAMME

(à titre indicatif, soumis à quelques ajustements éventuels)

QUI ?  
Élus & Directeurs  
du GHR

### • DIMANCHE 26 MARS 2023

Compte-tenu de l'heure matinale de démarrage du séminaire le lundi 27 mars, nous proposons la prise en charge de la nuit du dimanche 26 mars à l'Hôtel L'Elysée Val d'Europe.

### • LUNDI 27 MARS 2023

**8h30 :** Café d'accueil

**9h00 - 10h30 :** **Tous acteurs du projet GHR 2023 !**

**10h30 - 12h30 :** Travaux en sous-commissions :  
**Comment faire fonctionner le GHR de demain ?**  
**Comment faire avancer le projet ?**  
**Comment avoir un GHR en ordre de marche dès 2023 ?**

**12h30 - 14h00 :** Déjeuner

**14h00 - 16h00 :** Table-ronde / Débat :  
**Quel syndicalisme de demain ?**  
**Regards croisés sur le rôle et la fonction des élus.**

**16h00 :** Pause

**16h15 - 18h00 :** **Ecrivons ensemble la feuille de route du GHR**

**18h00 :** **Clôture de la journée** par le Président et les vice-présidents



# GHR

GROUPEMENT DES HOTELLERIES  
& RESTAURATIONS DE FRANCE

QUI ?  
Élus & tous les  
collaborateurs  
du GHR

## Accueil des collaborateurs nationaux et régionaux

**19h00 :** Apéritif : **Amenez-nous un peu de vous !**

**Nous proposons à chacun d'amener une spécialité de sa région (1 bouteille) pour un moment d'échange, de partage et de convivialité !**

**PLACE  
DE  
L'APÉRO**

**20h00 :** Dîner convivial

**Soirée libre** (navettes gratuites pour Disney Village)

### • MARDI 28 MARS 2023

**8h30 :** Café d'accueil

**9h00-10h30 :** **Apprenons à nous connaître. Permanents, votre rôle dans le développement du GHR.**

**10h30 - 12h30 :** **Comment adopter une véritable démarche commerciale en vue du développement du GHR ?** (Rôle du National / Rôle des régions)

**12h30 - 14h00 :** Déjeuner

**14h00-16h00 :** **Sensibilisation à la démarche de prospection et à l'animation des territoires**

**16h00 :** Pause

**16h15 - 17h00 :** **Ecrivons ensemble la feuille de route du GHR...**

**17h00 :** **Fin des travaux.** Clôture de la journée.

QUI ?  
Collaborateurs,  
membres du Bureau et  
Présidents de région  
du GHR



## HOTEL L'ELYSEE VAL D'EUROPE

(Hôtel 4 \*\*\* chic et intimiste)

7 cours du Danube - 77700 Serris  
Tél: +33(0)1 64 63 33 33

Hôtel situé au cœur du Val d'Europe, à 50 mètres du centre commercial et de la Vallée Shopping Village  
Disneyland Paris en navette gratuite.  
Parking privé, sécurisé et gratuit.  
A 50 mètres de la gare RER Ligne A (Station Val d'Europe ; Sortie Centre Commercial)

A 8 min de la gare TGV de Chessy et des Parcs Disney  
Accès routier directement par l'autoroute A4  
Gare la plus proche : Chessy Marne-la-Vallée (8 mn en navette gratuite).

[Plan d'accès en cliquant ici](#)





# GHR

GROUPEMENT DES HOTELLERIES  
& RESTAURATIONS DE FRANCE

## Infos pratiques

- Compte-tenu de l'heure matinale de démarrage du séminaire le lundi 26 mars, nous proposons à l'ensemble des élus et directeurs participant à la journée du 27, une **arrivée le dimanche 26 au soir**. Prise en charge de la chambre (dîner à votre charge) → à nous confirmer en amont SVP via [le formulaire d'inscription en ligne](#).
- **Elus du GHR, nous souhaitons être à votre écoute**. Aussi, afin d'être efficaces et d'anticiper vos besoins et attentes lors de ce séminaire, nous vous remercions de nous retourner le [questionnaire](#) ci-joint avant le 15 mars 2023 à : [a.theodose@ghr.fr](mailto:a.theodose@ghr.fr). Il vise à recueillir votre avis pour nous aider à mieux appréhender votre vision du GHR.
- La **nuitée du 27 mars** est prise en charge pour les membres du Bureau Exécutif et Présidents de région qui participent à la journée du 28 mars et, par exception, pour les quelques élus régionaux dans l'impossibilité de reprendre un transport le soir → à nous confirmer en amont SVP via [le formulaire d'inscription en ligne](#).
- Compte-tenu de l'heure matinale de démarrage du séminaire le mardi 28 mars, nous proposons également à l'ensemble des collaborateurs une **arrivée le lundi 27 mars au soir** (\*) et une participation au dîner → à nous confirmer en amont SVP via [le formulaire d'inscription en ligne](#).
- Les règles de prise en charge des frais de transport des élus sont celles pratiquées habituellement pour les réunions statutaires.

(\*) *Les frais d'hébergement des collaborateurs régionaux seront refacturés aux régions. La réservation de chambre se fera à l'Hôtel MOXY VAL D'EUROPE, 2 Avenue de l'Europe, 77144 Montévrain (situé à 5 minutes à pied de l'Hôtel Elysée Val d'Europe, lieu du séminaire).*

*Les réservations et frais de transport des collaborateurs sont à la charge des régions.*

**Pour toute question, contactez  
Lidia Urzica au 01 42 96 60 75  
[contact@ghr.fr](mailto:contact@ghr.fr)**



Le 24 oct. 2022 à 19:49, Franck TROUET <f.trouet@gni-hcr.fr> a écrit :

Cher Monsieur, cher Cesar,

J'espère que vous avez bien reçu les éléments que je vous ai transmis par e-mail.

Didier Chenet, notre président, m'invite à vous poser une question relative au prochain changement de nom de notre organisation dans le cadre de son évolution. Je vous en avais touché rapidement un mot.

Voyez-vous un obstacle à ce que le prochain nom de notre organisation intègre soit le nom France soit l'adjectif français ?

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout échange relatif à notre rapprochement.

Bien à vous.

Franck Trouet.

Franck TROUET  
Conseiller du Président  
Directeur des Affaires publiques  
Délégué Général GNI Paris Île-de-France  
T [+33 \(0\)1 42 96 60 75](tel:+33(0)142966075) . M [+33 \(0\)6 73 86 66 65](tel:+33(0)673866665)  
[4 rue de Gramont - 75002 PARIS](http://www.gni-hcr.fr)  
[www.gni-hcr.fr](http://www.gni-hcr.fr)

**De:** Orange <cesar.filippi@orange.fr>  
**Date:** 1 novembre 2022 à 08:09:05 UTC+1  
**À:** Franck TROUET <f.trouet@gni-hcr.fr>  
**Objet: Rép. : Une question**

CHER FRANCK,

Désolé pour ma réponse tardive...J'ai eu en effet une semaine très chargée, avec la mise en place des Décades Gastronomiques du Belvédère !

Un concept qui est depuis 27 ans, notre traditionnelle offre culinaire du mois de Novembre, c'est-à-dire :

« La découverte d'un chef Étoilé, ou d'une Région Gastronomique »

Après, bien évidemment, avoir eu à surmonter cette année, afin de mettre en place ce Concept... d'énormes difficultés pour trouver des chefs et des collaborateurs disponibles...

Mais voilà, c'est enfin bouclé et en ligne !!!

J'ai donc bien reçu l'ensemble du dossier GNI, et la proposition de convention « GNI CORSICA ». Merci Mille fois pour votre proposition d'appellation à forte consonance Corse !

Et aussi, Merci et Bravo pour votre célérité et l'excellente synthèse de votre document.

Le cadre proposé répond parfaitement à nos attentes, évoquées lors de nos échanges, qui ont confirmé notre volonté d'adhésion au GNI !

Ce cadre, ainsi défini, est de nature à donner enfin une audience Professionnelle Nationale aux problématiques des acteurs du Tourisme en Corse !

J'ai diffusé les documents au noyau dur de notre équipe, et je reviendrai vers vous dès que la consultation sera terminée.

En ce qui concerne la question à connotation politique que vous me posez... vous remercierai de ma part Didier, à deux titres !

- Au premier, pour sa très délicate attention, celle d'avoir demandé mon avis sur ce point. - Au second, pour le fait que cette connotation me permet d'explicitier ici l'objectif premier de notre motivation à l'adhésion au GNI, et ainsi, d'écarter toute intention équivoque de notre part !

Je m'explique :

Nous sommes, bien entendu, conscients de la nécessité d'établir l'égalité des chances de réussite de nos exploitations dans l'île, et que cela relève uniquement de décisions prises dans le domaine Politique ! Pour atteindre cet objectif, le premier palier, celui de la pertinence de nos constats dans l'île, est franchi, car nous en avons apporté les irréfutables preuves !

Nous comptons aujourd'hui sur le GNI National pour nous faire franchir le second palier à l'aide d'un exercice comparatif avec les exploitations continentales de mêmes catégories.

Faire ce constat en commun, et le porter à un niveau de validation irréfutable, ce que seule la représentation de l'ensemble de la profession peut officiellement établir. Puis le déposer sur la table des Élus Politiques. Il appartiendra ensuite à ces Élus d'entériner ce constat, et de faire ou pas, les réformes proposées !

En substance, et pour conclure sur ce chapitre : Non, nous ne venons pas au GNI pour faire de la politique...

Mais pour travailler avec nos collègues continentaux, dans les domaines de l'évolution économique et sociale de nos professions en général, afin de réparer en Corse les flagrantes et nombreuses injustices qui minent l'ensemble de notre secteur d'activité.

Et sur ce point, la Corse constitue un véritable laboratoire, un formidable terrain de constat anticipé, et elle peut également devenir celui de l'expérimentation pour de nouvelles règles !

L'île de Corse, à travers ses caractéristiques de Continent miniature, est un excellent Terrain Expérimental sur les plans économiques et sociaux, pour les incontournables évolutions de cette nature. Cela fera avancer les problématiques rencontrées par tous les Professionnels du Tourisme de « France et de Navarre », selon l'ancienne formulation...

En effet, dans une île, et a fortiori notre île montagne... à très faible démographie (350 000 habitants sur 8 720 km<sup>2</sup>...), ces problématiques prennent très rapidement dans tous les domaines, des proportions d'une gravité et d'une acuité immédiate, alors que sur le continent, compte tenu de la population et du territoire, vous ne les ressentirez que beaucoup plus tard !

S'il fallait illustrer ces propos par un exemple édifiant, je pense que la dérive de « l'Uberisation » dans le domaine de la Para-Hôtellerie, en constitue le parfait exemple !!! En Corse, cela fait 20 ans que nous la subissons, que nous la dénonçons, que nous la combattons !!!

Aujourd'hui elle atteint chez nous des proportions insoutenables, car totalement incontrôlée, et aux conséquences dramatiques sur les plans économiques, sociétaux et environnementaux... En effet, 75% de l'ensemble de l'offre réceptive de l'île est non professionnelle et d'origine Para-Hôtelière (Chiffres INSEE) ...

Elle a d'ailleurs parasité l'ensemble de l'économie Touristique !

Et ce n'est plus aujourd'hui simplement de la Para-Hôtellerie, mais du Para-Tourisme que nous subissons en Corse !

Absolument tous les secteurs d'activités, directs, périphériques ou induits du Tourisme sont touchés, et les dégâts sont tellement lourds qu'ils ont provoqué un rejet global du Tourisme au sein de la population !

Un paradoxe... quand on sait que notre secteur d'activité apporte 39 % au PIB de la Corse !

Un autre exemple édifiant de cette Corse révélatrice des problématiques à venir, et de laboratoire pour les traiter, est le dossier du CDI des 4 saisons !

Une proposition que nous avons mise sur la table et que nous portons sur la place publique depuis plus de deux décennies...

Ce CDI des 4 saisons, a d'ailleurs été qualifié par Sébastien BAZIN (ACCOR)... comme la proposition du siècle pour notre industrie !

L'expérimentation de ce CDI en Corse, si elle est soutenue et portée par l'ensemble de la profession, va pouvoir rejaillir et porter ses fruits sur tout le Territoire National !!!

Voici donc Franck, ma réponse à la très aimable question de Didier :

Désolé d'avoir été un peu long, dans mon propos pour y répondre...

Ma réponse est NON !

NON, l'appellation France ou l'adjectif Français, dans le futur nom du groupement au niveau National ne nous dérange absolument pas !

« Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place ».

Et bien au contraire, l'appartenance à cette Nouvelle Entité Nationale, va nous permettre d'exprimer, de faire reconnaître et, in fine, de valider officiellement et mettre en lumière, l'ensemble des inégalités d'exploitation que génèrent dans nos professions, les particularismes et spécificités à ce jour non prises en compte, de l'île de Corse !!!

Je vous dis à très bientôt Franck, en Corse ou au congrès...

Tout le plaisir sera pour nous, de pouvoir enfin travailler avec de véritables et solides partenaires professionnels au Niveau National.

Très cordialement vôtre.

Le Président du Ghr-Corsica

*César Filippi*



## **DISCOURS DE PRÉSENTATION DE CÉSAR FILIPPI, PRÉSIDENT DU GHR-CORSICA, AU SÉMINAIRE NATIONAL DU GHR LE 27/03/23, À PARIS.**

**« CONNAÎTRE LA CORSE ... ET NOUS CONNAÎTRE ! »**

TRÈS CHERS COLLÈGUES, POUR POUVOIR COMPRENDRE LA CORSE, IL FAUT  
CONNAÎTRE :

- UNE PARTIE DE SON PASSÉ !
- LES RÉALITÉS DE SON PRÉSENT !
- ET SON DÉsir D'AVENIR !

Une histoire qui commence à une époque aujourd'hui oubliée, ce temps où les  
Grandes Civilisations étaient situées au Sud, sur les bords de la Méditerranée, Egypte,  
Grèce, Rome... Et les Barbares étaient au nord !

Du temps où la Corse, cette montagne dans la mer, était un rond-point naturel sur cet  
immense boulevard marin qui liait l'Orient à l'Occident...

Une île certes aux paysages magiques, mais sur laquelle la vie n'était jamais facile...  
Mais une vie laborieuse et paisible pour ce Peuple de bergers, d'éleveurs, de  
cultivateurs et de pêcheurs. Un Peuple qui n'avait jamais quitté son Pays pour agresser  
qui que ce soit !

Mais, malheureusement, par sa situation géopolitique à la croisée des civilisations de  
la Méditerranée, cela s'est rapidement gâté...

Ce Peuple a eu pendant des siècles une existence très tourmentée !

Cette île constamment attaquée et pillée par des hordes Barbaresques, a eu sa  
population du littoral massacrée, déportée, mise en esclavage pour les pauvres, ou  
soumise à la rançon pour les plus riches !

Cette situation dramatique et récurrente a duré des siècles et a contraint sa population à chercher refuge dans les Montagnes au cœur de l'île. Au cours de ces longues périodes de terreur, ce Peuple n'a eu de cesse de défendre chèrement son existence sur sa Terre qui, de ce fait, a été très souvent à moitié conquise... Mais encore à ce jour... jamais totalement soumise...

J'arrêterai là ma petite page d'histoire ancienne, Chers Collègues, passant volontairement sous silence celle des deux derniers Siècles et demi de notre histoire commune...

Afin d'éviter d'une part d'entrer dans un discours politique qui n'a pas ici sa place... Et de passer directement à l'époque actuelle, pour vous dire très simplement qu'aujourd'hui, au moment où je vous parle, nous ne sommes toujours pas considérés comme une région à part entière...

Mais malheureusement comme une région entièrement à part !!!

En effet, la Corse aurait dû bénéficier au regard des règles Européennes qui permettent aux Régions de déroger aux Droits Nationaux, si elles possèdent une seule des caractéristiques suivantes :

- Être une île !
- Être Territoire de Montagne !
- Présenter une faiblesse démographique !

La Corse, qui possède pourtant les 3 critères, ne bénéficie pas de ces dérogations...

VOICI LES CHIFFRES ÉDIFIANTS QUI EN FONT L'ÉCLATANTE DÉMONSTRATION :

- 872 200 hectares de superficie.
- 1020 km de côtes.
- 80 % de territoire de montagne.
- 340 000 habitants.
- 20 000 pauvres.
- 20 % de chômeurs.
- 35 % de sa population de plus de 65 ans.

LE P.I.B. DE L'ÎLE :

- L'argent public, 52 %, non-indu !
- Le Tourisme, 39 %...
- L'agriculture, vin compris, 2,5 %

L'importance du Tourisme en Corse n'aura pas échappé à vos oreilles de professionnels... car il représente 7 % du P.I.B. au niveau National, alors qu'il représente 39 % dans l'île !!!

- 9 237 Entreprises sont répertoriées par l'INSEE comme Entreprises Touristiques !  
- Et plus de 40 000 familles résidentes dans l'île en vivent !

Un Tourisme subi, et qui malheureusement n'a pas été choisi !!!

Et comment pourrait-il en être autrement, car son développement n'a jamais été programmé...

Ce qui a eu pour première conséquence un développement anarchique et brouillon, où l'on a fait, n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment. Laisant les initiatives Patrimoniales et familiales qui possédaient le foncier avec peu de moyens financiers livrées à elles-mêmes.

J'en veux pour preuve, qu'encore à l'heure actuelle, soit, 70 ans après l'avènement du Tourisme en Corse, l'État, les Politiques et les Institutionnels, en sont encore à organiser des Colloques, des Assises, des Grandes Messes, sur le Thème :  
« QUEL TOURISME POUR LA CORSE ? » ...

Une attitude suffisamment édifiante qui se passe de tout commentaire...

Nous connaissons une très forte saisonnalité, qui à terme sera destructrice de ce qui constitue la plus précieuse de nos ressources, la Beauté et l'intégrité de nos magnifiques, mais très fragiles paysages !!! Alors que l'île possède le potentiel pour avoir le Tourisme durable de demain que nous souhaitons ardemment !!!

Un Tourisme à la forte Transversalité économique qui va le rendre plus acceptable pour l'ensemble des secteurs productifs, avec des retombées sociales beaucoup plus fortes qu'à l'heure actuelle sur l'ensemble du territoire !

Un concept Touristique plus doux, plus respectueux des sites, de la culture comme de la quiétude de ceux qui vivent dans l'île sans vivre du Tourisme.

Et puis bien sûr, depuis plus de 2 décennies, nous connaissons la pire des dérives... Notre Région est, en effet, devenue championne du Monde de « L'UBÉRISATION » !!!

Nous comptons une offre Para-Hôtelière de plus de 600 000 lits (chiffres INSEE) !!! Cette offre très fortement concurrente, qui étouffe et finira par détruire un secteur Professionnel qui offre aujourd'hui péniblement 180 000 lits, tout secteurs et toute catégories confondus... Et pour cause !!! Nous recevons plus de 3 millions de Touristes... avec forte concentration sur une période de 3 mois !

Ce Para-Tourisme effréné, a été toléré, voire aidé par l'État jusqu'à l'année dernière... En effet, l'État servait un crédit-d'impôt à 30 % pour construire Villas et appartements avec obligation de les louer à la saison, avec de surcroît la récupération de la TVA, et zéro taxe sur les Plus-values à la revente du bien au bout de 5 ans !!!

Cette disposition faisait de la Corse le premier Paradis Fiscal Légal en Europe !  
Alors que le même crédit-d'impôt investissements n'était que de 20 % pour la majorité des structures professionnelles.

Cet incompréhensible laxisme a eu des conséquences désastreuses au niveau économique et social et surtout catastrophique sur l'ensemble sociétal !!!

Il a en effet provoqué :

- La Spéculation !
- Le Travail au noir !
- La Dépossession !

Les prix des terrains se sont envolés provoquant une très forte crise du logement pour les jeunes couples qui n'ont plus les moyens pour acheter, construire ni même louer leur futur domicile principal ! Et pour cause, tous les logements disponibles sont loués à prix forts et uniquement en Saison ! Aujourd'hui en Corse pratiquement plus personne ne loue à l'année !!!

Je vous laisse imaginer les coûts pour loger le personnel saisonnier.

Vous allez peut-être me dire que c'est un peu pareil dans vos régions...

Sauf que chez nous, pas de salut pour se loger dans le village d'à côté... ou dans les Villages de montagne éloignés et déserts ! Absolument, tout est touché !!!

Le seul espace disponible et proche, c'est le « Grand Bleu » !!!

Chers Collègues, j'ai été reçu, à 6 reprises à Bercy par les Ministres en exercice, du temps où je Présidais le Cercle des Grandes Maisons Corses...

J'ai fait valider sans aucune contestation de leur part le fait qu'en Corse nous avons à catégorie égale, un coût social de 7 % plus élevé que sur le continent :

Logement, indemnités sur les frais de voyages, et d'importants dépassements d'horaires pour pouvoir prendre sur un temps d'exploitation très court un maximum de clients.

J'ai également fait valider le fait que nous payons nos achats-matière au minimum 25 % plus cher que sur le continent ! En Corse, l'enseigne « Métro », n'est pas présente. Eh bien, malgré tout cela, absolument, rien n'a été changé !!!

Cette situation a bien évidemment sur le plan général fini par provoquer, un rejet du Tourisme, fort compréhensible par une majorité de la population résidente !!!

Et peut-être provoquera-t-elle malheureusement, le retour de la violence !

Cette violence, stoppée il y a quelques années par ceux qui avaient eu l'abnégation et le courage de la pratiquer et qui avec leurs familles en ont payé le prix fort, ne doit pas revenir. Car si par le passé elle a eu le mérite de préserver une grande partie de notre terre !! Elle ne pourra plus être aujourd'hui la graine de nature à faire de la Corse l'arbre majestueux, facteur de développement d'une île qui en possède toutes les caractéristiques et le potentiel humain !

Voilà chers Collègues, ce que je voulais vous dire afin de vous faire connaître les réalités de notre Île ! Une photographie de la Corse bien éloignée des caricatures et des clichés dont les médias nous affublent trop souvent !  
Je tenais beaucoup à cette mise au point afin de vous faire la démonstration des conditions d'exploitation de vos collègues acteurs économiques dans l'île.  
Je suis prêt, sur tous ces sujets, à répondre à toutes les questions que vous souhaiterez me poser !

Merci, très cher Président CHENET d'être passé nous voir l'été dernier, de nous avoir écoutés et de nous avoir entendus !!!

Du temps où je Présidais le Cercle des grandes maisons Corse, en parfait accord avec Jean-Pierre PINELLI et tous nos amis, nous vous avons envoyé un de nos jeunes et talentueux technocrate plaider notre cause auprès du SYNHORCAT ...

Aujourd'hui, mes jeunes confrères ont demandé au vieux soldat que je suis d'accomplir cette noble tâche...

Merci chers collègues de nous avoir acceptés parmi vous !

Merci de nous avoir assis à votre table de travail !

Soyez du fond du cœur chaleureusement remerciés pour cela !!!

J'ai 76 ans... et après 4 longues décennies de lutte syndicale...

Je suis particulièrement heureux et fier de faire partie de votre groupe de travail !

Avec l'ensemble de mes collègues du GHR-CORSICA, nous y tiendrons toute notre place ! Nous vous apporterons nos expériences, nos propositions, notre savoir-faire et toute notre détermination !!! J'espère que nous partagerons nos expériences, nos combats, nos espoirs, bref, que nous œuvreront tous ensemble pour sauver nos Entreprises, aujourd'hui en grand danger !!!

LONGUE VIE AU G.H.R !!!

Le Président Du GHR-CORSICA

*César Filippi*

## **LES ACTIONS ENTREPRISES**

- 1. Conférence de presse du 22.05.2023**
- 2. Conférence de presse du 11.07.2023**
- 3. Réunion à la préfecture de Région sous la Présidence de Monsieur Pierre Larrey secrétaire général le 10 Août 2023 suite à notre demande du 21 juillet 2023 ayant pour objet la constitution d'une cellule de crise.**
- 4. Réunion avec Monsieur le Député Laurent Marcangeli le 07.09.2023**
- 5. Rencontre avec le Minsistre de l'économie Monsieur Bruno Le Maire le 15.11.2023**
- 6. Rencontre ave Madame Olivia Grégoire Ministre du Tourisme à Portovechju le 14.12.2023**
- 7. Parution dans le journal Corse-Matin le 15.01.2024**
- 8. Contestation de la faible représentativité au CESEC, à l'initiative du GHR-Corsica le 21.01.2024**



**GHR-CORSICA**



**GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE**

**1**

**Lundi 22 Mai**

**CONFÉRENCE DE PRESSE À AJACCIU**



## **CONFÉRENCE DE PRESSE LUNDI 22 MAI 2023 À AJACCIU**

LES PAYS QUI ONT RÉUSSI LEUR TOURISME, MAÎTRISENT LEUR OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE !!!  
MALHEUREUSEMENT...LA CORSE N'A ABSOLUMENT AUCUNE MAÎTRISE DE SON OFFRE RÉCEPTIVE...

MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'A.T.C :

CE N'EST CERTAINEMENT PAS EN FAISANT totalement disparaître en juillet et en août l'image de la Corse des radars de la communication, et par voie de conséquence la présence de l'offre professionnelle Corse sur le marché du Tourisme balnéaire que vous réussirez à réguler et à changer la mauvaise donne de ce secteur d'activité dans l'île...

En revanche, vous allez faire disparaître bon nombre de T.P.E. et de P.M.E. familiales et Patrimoniales Corses !

Ce n'est pas ainsi Madame la Présidente que l'on passera du TOURISME SUBI que nous connaissons aujourd'hui au TOURISME CHOISI et MAÎTRISÉ que nous souhaitons tous pour la Corse de demain !!!

CE N'EST CERTAINEMENT PAS EN PASSANT totalement sous silence les énormes dégâts causés sur le plan économique, social et environnemental, par le Raz-de-marée du Tourisme au noir, qui sévit en Corse depuis plus de 2 décennies !!!

Madame la Présidente, tous les pays du monde qui ont réussi leur démarche Touristique ont commencé par maîtriser toute leur offre réceptive !!! C'est en priorité absolue, par l'arrêt immédiat et la réglementation de cette énorme dérive qu'il faut impérativement commencer l'indispensable régulation !!!

POUR ARRIVER ENFIN Á L'INCONTOURNABLE REFONTE DU TOURISME EN CORSE.  
UNE RÉFORME OBLIGATOIRE QUE NOUS N'AVONS EUE DE CESSÉ DE PRÉCONISER !!!  
L'OFFRE PARA-HÔTELIÈRE EST DÉJÀ 3 FOIS SUPÉRIEURE À LA TOTALITÉ DE L'OFFRE  
PROFESSIONNELLE !!!

- 180 000 lits professionnels.
- 600 000 lits non-professionnels

MALHEUREUSEMENT, C'EST UN SUJET SUR LEQUEL VOUS RÉPONDEZ PAR UN  
ASSOURDISSANT SILENCE...

CE N'EST CERTAINEMENT PAS EN DÉCHIRANT les « cartes postales idylliques » de la  
Corse, pour remplacer uniquement par des clichés bucoliques, certes atout  
supplémentaire, que comme vous, nous conseillons et nous apprécions beaucoup !!!  
Mais cela reste une proposition commune à toutes les offres Touristiques de  
l'immense marché planétaire sur lequel nous vivons !

Nous espérons que votre visite de travail en Italie vous aura permis de mesurer le  
gouffre qui nous sépare de l'offre italienne, qui, outre les visites Touristiques  
champêtres à l'intérieur des Terres, offre à ses visiteurs un patchwork très diversifié et  
attractif d'animations culturelles, artistiques, sportives et de loisirs !

Nous attendons donc impatiemment la suite de votre programme, qui sera, nous  
l'espérons, de nature à meubler la durée des séjours hors saison des futurs visiteurs,  
autrement que par l'annonce de la balade à travers Monts et Vallées avec l'âme  
vagabonde, la fleur aux lèvres...

CE N'EST CERTAINEMENT PAS EN PRÊCHANT uniquement par des « slogans »,  
l'étalement de la saison et la déconcentration, sans écouter et entendre au préalable  
les réalités d'exploitation et les problématiques rencontrées par les structures  
professionnelles. Structures qui elles, ont déjà expérimenté avec succès ces offres  
permanentes pendant des décennies !!!

Ces établissements, stoppés par l'émergence massive de la para-hôtellerie, la non prise  
en compte de leurs cris d'alarme sur les failles de fonctionnement du concept, et les  
rejets des préconisations des acteurs.

Ces mêmes acteurs qui ont pris le risque d'essayer les plâtres d'un projet durable et  
serein, celui d'un avenir économique pour l'île !!!

Toutes ces propositions concrètes, boudées ou négligées... sont parfaitement illustrées  
aujourd'hui par les brûlants exemples du « CDI des 4 saisons », accordé à la Corse à  
titre expérimental, et que les instances institutionnelles et syndicales en place n'ont  
pas su mener à terme...

Un projet, qui avec l'énorme carence de personnel qualifié que connaît aujourd'hui notre secteur d'activité, démontre si besoin était, toute sa pertinence !  
C'est la non prise en compte de l'ensemble de ces éléments, qui ont malheureusement contraint les professionnels exploitants à l'année, à revenir à l'exploitation saisonnière de leur établissement !!!

Nous y reviendrons dans les moindres détails dans notre prochaine communication !!!

CE N'EST CERTAINEMENT PAS EN CHANGEANT la clientèle Touristique... en « lâchant la proie pour l'ombre » ... et en allant chercher la clientèle italienne, surtout soumise par le principe du mois d'août chômé, le Ferragosto...

Effectivement, la clientèle italienne représentait jusqu'à l'avènement de l'Europe et la dévaluation de la lire (de tristes mémoires...) plus de 75 % de la clientèle Touristique de la Corse, avec ne l'oublions surtout pas... une écrasante majorité de la clientèle balnéaire !!!

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas de leçons à recevoir sur ce chapitre... car nous dénonçons déjà à l'époque le grand danger d'axer la commercialisation de l'île sur une mono-clientèle !!!

CE N'EST CERTAINEMENT PAS EN REPROCHANT à demi-mot pratiquement à la limite de « l'interdiction suggérée », faite aux professionnels... de continuer à communiquer sur les réseaux sociaux par l'image promotionnelle de leur microrégion et celle de leur maison !!!

Il est fort louable que les petits professionnels aient pu trouver cette échappatoire pour exister sur Internet !

Ce n'est pas la promotion de l'A.T.C. qui aurait permis aux petits réceptifs Corses de s'offrir cette belle et inespérée percée commerciale sur l'incontournable support que représente aujourd'hui la toile...

Madame la Présidente arrêtez de culpabiliser les acteurs professionnels qui font correctement leur métier ! Commencez plutôt à vous occuper de ceux qui arrivent, achètent, spéculent et déstabilisent ainsi très fortement l'ensemble de l'équilibre sociétal de notre île !!!

Occupez-vous également des très gros prédateurs ces multinationales et ces majors de l'industrie hôtelière et de la restauration, qui actuellement, profitant d'un contexte économique très défavorable, rachètent à tour de bras les Terres et les petites, et moyennes exploitations Familiales et Patrimoniales autochtones !!!

CES EMPIRES FROIDS sans aucun état d'âme... n'ont que faire du concept Touristique durable à forte transversalité économique locale, à forte valeur ajoutée et à forte incidence sociale que nous préconisons !!!

Il n'y a qu'à voir du niveau de salaires insuffisants qu'offrent les grandes chaînes de restaurations rapides à leurs équipiers...

Ces majors n'ont que faire de nos producteurs, de nos éleveurs, de nos artisans, de nos artistes ! Ils n'ont que faire du respect des résidents à l'année de leur structure sociale, de leur culture et de leur environnement !!!

Les très nombreux professionnels du Tourisme adhérents au GHR-CORSICA, ne suivront pas un seul instant vos conseils très appuyés de « Déchirer les cartes postales de la Corse » ...

Car, en ce qui concerne les préoccupations causées en particulier par les sujets majeurs de protection des sites de mise en place de quotas et de fréquentation massive sur les périodes de pointe, ils peuvent se relire !

Les P.V. de réunion des conseils d'administration de l'ATC sont là pour apporter les preuves de leurs nombreuses propositions d'actions sur ces sujets !

Ces professionnels n'ont eu de cesse de demander depuis 3 décennies la gestion rigoureuse et professionnelle des sites sensibles du littoral comme de l'intérieur !

CE N'EST CERTAINEMENT PAS, EN JETANT aujourd'hui un voile pudique sur la BEAUTÉ ET L'INTÉGRITÉ DE NOTRE MAGNIFIQUE TERRITOIRE, qui constitue notre Patrimoine commun et notre principale richesse, que vous allez résoudre cette récurrente problématique !

C'est en régulant, comme partout ailleurs dans le monde, dans les endroits les plus fragiles... le nombre de visiteurs sur le littoral, comme dans l'intérieur des Terres, par une réglementation strictement encadrée, surveillée et bien évidemment tarifée !!!

Madame la Présidente, l'approche de régulation telle que vous l'avez présentée aux médias, risque de coûter très cher aux secteurs professionnels, et cela, dès la saison 2023, qui est loin de s'annoncer sous les meilleurs auspices...

Malheureusement, votre campagne de promotion très restrictive sur « la clientèle balnéaire » porte déjà ses fruits et cause un sérieux préjudice aux nombreux acteurs économiques fort dépendants de ce secteur majeur de l'économie de l'île.

Réjouissez-vous, Madame la Présidente, car elle produit déjà les effets positifs que vous attendiez... En revanche, ils sont totalement négatifs pour les 40 000 familles Corses qui n'en déplaisent aux esprits chagrins... vivent de manière directe, induite ou périphérique du Tourisme balnéaire.

QU'ALLEZ-VOUS LEUR PROPOSER EN ÉCHANGE ? ...

En effet, nous portons d'ores et déjà à votre connaissance la triste réalité de L'ANNULATION de 530 VOLS pour la saison 2023, programmés en janvier et déprogrammés en avril, par les compagnies aériennes à destination de l'aéroport de Figari !

Autre cause de cet impact négatif indéniable sur les secteurs professionnels, les tarifs pratiqués par les compagnies aériennes et plus particulièrement sur les lignes Corse-Paris, où nous constatons des tarifications mirobolantes qui s'avèrent être incessibles et de fait rédhitoire pour de nombreux voyageurs !

Je vous fais grâce pour cette fois du sujet des vols avec des remplissages à 100 % sur plusieurs jours d'affilée mettant la Corse dans une position d'isolement brutal. Mais nous y reviendrons très prochainement...

Vous appréciez les enquêtes d'opinions... faites-en donc une sur le nombre d'annulations de séjours et de remboursements d'arrhes qui ont eu lieu au cours des mois d'avril et de mai ?...

Vous pourrez alors mesurer l'étendue des dégâts !!!

La très grande majorité des professionnels du Tourisme Corse que vous êtes pourtant censée représenter, n'oublieront pas à l'heure des bilans de revenir sur l'ensemble de vos préconisations et des énormes pertes qu'elles ont occasionnées !!!

Voilà, Mesdames et Messieurs les journalistes, la mise au point que notre Syndicat, qui fait aujourd'hui sa première apparition sur le front médiatique, voulait vous faire connaître, suite aux dernières communications de l'A.T.C. qui a en charge la promotion du Tourisme en Corse...

Nous vous donnons rendez-vous dans les jours prochains, pour une nouvelle conférence de presse, au cours de laquelle nous vous présenterons l'organigramme complet, les adhérents et les objectifs d'avenir du GHR-CORSICA.

Nous sommes d'ores et déjà partie intégrante et représentée depuis deux mois au sein du conseil d'Administration du G.H.R NATIONAL GROUPEMENT NATIONAL DES HÔTELLERIES ET RESTAURANTS de France, Présidé par Monsieur DIDIER CHENET. Merci encore pour votre participation active à notre première communication, et à très bientôt.

*Pour le*



*Le Président :*

*César Filippi*





**GHR-CORSICA**



***GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE***

**2**

***Mardi 11 juillet 2023 à Ajacciu,  
conférence sur la forte baisse de  
fréquentation en Corse.***

**LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TOURISME ACCUSENT LES PERSONNES QUI ONT DÉTENU ET CELLES QUI DÉTIENNENT LES CURSEURS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DANS L'ÎLE, D'AVOIR :**

**1. ÉLOIGNÉ** un peu plus chaque année la Corse des continents... par leur médiocre et coûteuse stratégie, très pénalisante pour les acteurs économiques, en matière de gestion des Transports Aériens et Maritimes !!!

**2. REFUSÉ** par pur souci électoraliste, de modifier le PADDUC, comme cela est prévu dans les textes par le législateur, pour que ce document puisse répondre à l'incontournable évolution économique de la région à laquelle il s'applique...

**3. FEINT** d'ignorer pendant des décennies, et parfois en la justifiant officiellement... l'énorme expansion du désastreux concept du Para-Tourisme, et ses emplois au noir, totalement incontrôlés, destructeurs de sites, de culture et finalement fossoyeurs de l'ensemble économique et social de l'île !!!

**4. FERMÉ** pudiquement les yeux sur le prévisible effondrement du Tourisme Professionnel Familial et Patrimonial de l'île, niant ainsi l'existence des 40 000 familles Corses qui en vivent de manière directe et de toutes les autres qui viennent s'y ajouter de manière induite et périphérique !

**5. IGNORÉ** nos incessants appels aux besoins de formation professionnelle dans l'île, et sur l'énorme carence, constatée depuis 2018, en matière de recrutement de personnel qualifié...

**6. INSUFFISAMMENT** plaidé au niveau National, l'importance de la dette créée par l'énorme passif causé en Corse par les années Covid !!!

Avec de surcroît... la dette PGE mise en recouvrement au cours d'une nouvelle période de crise économique, tout cela, alors que les acteurs économiques n'ont absolument aucune part de responsabilité dans ces événements !!!

**7. EXPOSÉ** finalement les TPE et PME du secteur Touristique, aux processus malheureusement déjà largement entamés, celui des rachats par les Majors de l'hôtellerie et les Multinationales, comme à celui de l'appétit des prédateurs d'ici et d'ailleurs... Ces très importants effets d'une mauvaise gestion, en matière économique et sociale, nous en voulons pour preuve le fait qu'en 2 ans de mandature 1 seul dossier sur le Tourisme a été présenté en session... Singulièrement aggravés cette année, par d'absurdes et désastreuses décisions prises en matière de loi Promotion Touristique... causeront fin 2023 la mort économique d'un grand nombre d'entreprises en Corse !!!

Nous demandons donc, toutes affaires cessantes, et sans attendre la fin d'une calamiteuse saison qui d'ailleurs n'a toujours pas démarré... la mise en place immédiate d'une cellule de crise, afin de prendre les dispositions de nature à sauver un secteur en total désarroi qui, n'en déplaît aux esprits chagrins... représente 39 % du PIB de la Corse !

Notre organisation Syndicale a d'ores et déjà pris à cet effet, l'initiative de prendre contact avec toutes les instances concernées par l'ensemble de ces problématiques : Tribunaux de commerce, DRETS, et Préfecture de Région.

Acteurs économiques responsables présents sur le terrain depuis plusieurs décennies, nous souhaitons y demeurer en respectant nos obligations, nos engagements financiers, comme ceux que nous avons contractés avec nos propres collaborateurs.

Parfaitement lucides et conscients que seuls nous ne pourrions y parvenir, nous demandons solennellement à ceux qui nous ont conduits dans cette impasse, d'assumer leur part de responsabilité et de mettre en place les voies et moyens pour nous permettre de retirer nos outils de travail de cette très périlleuse situation.

Nous ne sommes pas des délinquants, nous ne sommes pas des spéculateurs, nous ne sommes pas des rentiers !!!

Nous sommes de simples entrepreneurs qui veulent continuer à vivre dignement des fruits de notre travail dans notre île !

Nombreux, forts et déterminés, lassés des injustes discriminations dont a souffert jusque-là notre secteur d'activité, nous avons été injustement désignés comme les parias de notre société...

Nous avons désormais décidé de tenir notre place, seulement notre place, mais absolument toute notre place dans la société Corse de demain, tout en assurant un avenir serein aux générations futures !!!

À BON ENTENDEUR SALUT !!!

*César Filippi*



**GHR-CORSICA**



**GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE**

**3**

**RÉUNION à la Préfecture de Région**  
**Du 10 Août 2023**

**Suite à notre demande du 21 juillet  
2023 ayant pour objet la  
constitution d'une cellule de crise.**

## **LES SIGNES PRÉCURSEURS D'UNE DÉFAILLANCE**

- 1.** Plannings désespérément clairsemés dès le premier trimestre 2023 en comparaison de l'année de référence 2018 et non 2019...
- 2.** Annulation de 532 vols à Figari au niveau des réceptifs des hébergements professionnels et ses conséquences...
- 3.** La forte augmentation des prix des transports dans l'aérien et le maritime causé par l'inflation et le déséquilibre tarifaire.
- 4.** La concurrence doublement pénalisante pour le secteur professionnel de l'offre disproportionnée de la parahôtellerie.
- 5.** La calamiteuse communication de l'ATC "Déchirez les cartes postales" ...
- 6.** La forte progression de la carence de personnel qualifié. Les recettes de Juillet ne couvraient pas les salaires.

## **LES ATTENTES DU GHR-CORSICA**

1. La mise en place d'une cellule de crise.
2. La suspension des procédures en cours à partir de 2023 sur une durée de 2 ans est le seul acte de nature à stopper l'hémorragie.
3. Le report de ce dossier à Octobre traité avec les seuls outils de la CDC serait catastrophique.
4. Les conséquences de l'effondrement prévisible du tissu patrimonial et familial de l'offre réceptive pilier du développement durable et de l'indispensable transversalité du tourisme de demain aurait de lourdes conséquences sur l'ensemble du secteur productif de l'île.



**GHR-CORSICA**



***GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE***

**4**

**07 Septembre 2023**

***Monsieur Laurent Marcangeli député de  
la Corse du Sud reçoit les membres du  
GHR-Corsica.***

## **LES MESURES PRÉCONISÉES PAR LE GHR-CORSICA**

### **1. Mesures d'urgence afin d'atténuer le choc de la saison 2023**

- a. Prévoir un dispositif simplifié de CCSF sur 48 mois afin que les entreprises ne soient pas assignées par l'Urssaf en redressement judiciaire.
- b. Un dispositif de prêts bonifiés permettant d'étaler les PGE.
- c. Un dispositif de décalage des échéances des prêts d'investissement.

### **2. Mesures relevant des pouvoirs politiques**

#### **a. Actions relevant des collectivités locales**

- I. Revoir la politique des transports tant au niveau des tarifs que du nombre de places offertes
- II. Revoir la politique de communication et de promotion de la destination Corse
- III. Limiter le nombre de logements disponibles en para-hôtellerie

#### **b. Actions relevant de l'Assemblée Nationale**

- I. Revoir les dispositions Fiscales afin de ne plus pénaliser les locations d'habitation.

---

## Hypothèse tranche marginale à 30%

---

### 1 Location estivale

Revenus		12 000	
Abattement bien classé	71%		8 520
Revenu taxable			3 480

IR	30%	1 044	
Prélèvements sociaux	17,20%		599
Total charge fiscale et sociale			1 643
Soit un taux prélèvement de			13,69%

### 2. Location annuelle

Revenus		12 000	
Abattement forfaitaire			20
Charges de copropriété			400
Taxe foncière			800
Revenu taxable			10 780

IR	30%	3 234	
Prélèvements sociaux	17,20%		1 854
Total charge fiscale et sociale			5 088
Soit un taux prélèvement de			42,40%

---

---

## Hypothèse tranche marginale à 45%

---

### 1 Location estivale

Revenus		12 000	
Abattement bien classé	71%		8 520
Revenu taxable			3 480
IR	45%	1 566	
Prélèvements sociaux	17,20%		599
Total charge fiscale et sociale			2 165
Soit un taux prélèvement de			18,04%

### 2. Location annuelle

Revenus		12 000	
Abattement forfaitaire			20
Charges de copropriété			400
Taxe foncière			800
Revenu taxable			10 780
IR	45%	4 851	
Prélèvements sociaux	17,20%		1 854
Total charge fiscale et sociale			6 705
Soit un taux prélèvement de			55,88%



**GHR-CORSICA**



***GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE***

**5**

***Mercredi 15 Novembre***

***Réunion à Paris avec le Ministre de  
l'économie Monsieur Bruno Le Maire***

**Monsieur le Ministre, merci de nous recevoir !**

Merci d'avoir accepté d'écouter, les sollicitations d'un acteur économique, responsable syndical, qui, encore actif à 76 ans, s'est fixé un dernier devoir.

Le devoir de venir poser un sujet vital sur la table de l'État !

Je vous le soumetts respectueusement sous la forme d'une question ancienne et existentielle pour notre île :

**LE TOURISME ET LA CORSE REPRÉSENTENT-ILS UNE ÉQUATION SANS SOLUTION ?**

Ce secteur d'activité, né avec les congés payés, constituait pourtant dès son avènement, LA CHANCE DE LA CORSE ! Et pourtant, encore à ce jour, 80 ans après son arrivée dans l'île, la question est toujours pendante. Le débat est toujours ouvert, mais toujours à son point de départ, et la question première reste posée, à savoir :

**QUEL TOURISME FAUT-IL POUR LA CORSE ?** Malheureusement, Monsieur le Ministre, cette question capitale pour un secteur d'activité majeur, qui représente pourtant 39% du P.I.B de l'île, demeure toujours sans réponse satisfaisante !

Ainsi, au terme de plus d'un demi-siècle de pratique, c'est un devoir envers les futures générations de porter au plus haut niveau décisionnel de l'État le témoignage d'une longue et très laborieuse expérience de vie professionnelle. Et cela même au cœur de la commune qui possède le plus fort potentiel touristique de l'île, au point d'être devenue la 3ème ville de Corse. J'ai eu la chance de naître sur la rive du Golfe de Portivechju, une région bénie des Dieux, une région de prédilection pour notre activité ! Pourtant, mon parcours de vie d'acteur économique est très loin d'avoir été un long fleuve tranquille...

Une vie dans une région autrefois maudite de sable et de marécages qui, jusqu'à l'arrivée des troupes Américaines, était le paradis de l'Anophèle, ce terrible moustique vecteur de la Malaria. Au cours des siècles, à lui seul, il a anéanti les hordes successives de colons Génois et autres... qui ont vainement tenté de s'installer dans l'île !

Les indigènes, eux, ne trouvaient leur salut que dans d'incessantes pratiques nomades de transhumance entre la mer et la montagne ! Une vie constamment perturbée par la très lourde menace que faisaient peser sur eux les razzias opérées par les pirates Barbaresques...

Des vies d'un pénible labeur sur ces sols incultes que les partages familiaux attribuaient systématiquement aux femmes...

Les hommes en charge du travail de la maigre terre nourricière, héritaient ces rares parcelles de terres cultivables coincées entre les massifs montagneux et le littoral inhospitalier. Puis le tourisme est arrivé, et, en sonnant la revanche des filles, cet « alchimiste pervers », changeait le sable en or, faisant naître l'espoir en posant déjà la question de fond, malheureusement encore à ce jour restée sans réponse :

### **COMMENT ORGANISER EN CORSE CETTE ACTIVITÉ ?**

Quand une question essentielle reste au niveau politique, institutionnel et administratif, sans réponse officielle, elle ne peut bénéficier d'aucune planification de développement... Alors, la nature ayant horreur du vide, tout devient permis ! Le manque de planification a ouvert le champ de tous les possibles, commandés uniquement par l'instinct de survie ! On a laissé faire n'importe quoi, n'importe où, et surtout n'importe comment !

Voilà Monsieur le Ministre l'historique du secteur d'activité touristique dans l'île ! Il en résulte aujourd'hui une situation misérable, imputable à ceux qui avaient l'insigne devoir d'agir en planifiant le développement de ce qui pourrait encore redevenir demain LA CHANCE DE LA CORSE.

### **MAIS ALORS, OU SE SITUENT LES BLOCAGES ?**

## **-EN TROIS CHAPITRES, VOICI LES ÉLÉMENTS FACTUELS**

### **CHAPITRE 1**

Insularité et Transport ou l'échec de la continuité territoriale

#### **L'INSULARITÉ :**

La rupture de continuité territoriale est une réalité pour les passagers, comme pour les marchandises. Le concept de l'enveloppe dite de « Continuité territoriale » n'a jamais à ce jour, réussi à compenser ce lourd handicap !

#### **CONSTATS DES MESURES ET INCIDENCES QUI CONDUISENT À L'ACTUELLE SITUATION D'ÉCHEC :**

##### **1. - DANS LE MARITIME**

L'île de Corse et l'enveloppe ne survivent que grâce à une DÉROGATION À LA RÈGLE EUROPÉENNE ! Une dérogation ILLÉGALE régulièrement condamnée par les tribunaux Européens ! Le coûteux exemple pour les finances de la C.D.C du contentieux CORSICA-LINEA contre CORSICA-FERRIES en est la douloureuse illustration.

Alors, une question : jusqu'à quand ce palliatif où chaque appel d'offres crée du désordre social, de la confusion et des trous budgétaires béants sera-t-il toléré ?

### Trois constats objectifs :

- a) En ce qui concerne l'affrètement, le groupement des marchandises importées en palettisation est très complexe à réaliser pour les TPE et les PME de l'île car ce mode de transport nécessite l'intervention d'intermédiaires provoquant inmanquablement un IMPORTANT SURCÔÛT MATIÈRE !
- b) Cette pratique ne permet pas d'appliquer la règle de la concurrence chez les fournisseurs et favorise de sournoises ENTENTES ILLICITES !
- c) Les cargos-mixtes, avec le nombre de ports à desservir, n'ont, de toute évidence, jamais fait leurs preuves, ni convaincu sur les lignes Corse-Continent...

### Au bout du compte :

L'incontournable équilibre économique du futur choix de l'équipement des navires, pour le fret et pour les passagers, auquel viendront s'ajouter les impératifs écologiques de décarbonation, laisse augurer un avenir assez sombre.

## 2. - DANS L'AÉRIEN

Une efficacité quasi impossible à conjuguer avec l'incontournable obligation d'assurer, d'une part, l'équitable SERVICE PUBLIC, d'autre part, d'obtenir la compétitivité, l'attractivité, la réalité des variations en volume de charge nécessaires à l'activité d'aujourd'hui et demain... C'est-à-dire l'ensemble des besoins concurrentiels de l'ÉCONOMIE TOURISTIQUE.

Cet échec, déjà patent, l'est dans le même cas de figure au niveau de la réglementation Européenne que dans celui du Maritime. Il produira les mêmes effets avec les mêmes sanctions et les mêmes conséquences désastreuses au niveau de l'incontournable compétitivité sur un marché de dimension planétaire. En effets les tarifs excessifs, les horaires inadaptés, les fréquences et les dessertes limitées constituent un énorme frein au premier secteur d'activité de l'île, on ne le redira jamais assez !

Confrontée à cet infranchissable obstacle que constitue la règle Européenne, la compagnie régionale **Air-Corsica** n'a plus le choix de son avenir : soit, elle se limite à être une compagnie croupion qui se destine, avec l'enveloppe de Continuité territoriale, à assurer uniquement le bord à bord avec Marseille et Nice ; soit, elle a la volonté de se donner tous les moyens de devenir une véritable compagnie aérienne concurrentielle, opérationnelle et rentable, à défaut, elle subira à court terme le même sort que feu la SNCM pour le maritime.

## CHAPITRE 2

### - Les conditions d'exploitation

LE PADDUC A POURTANT, EN LA MATIERE, CLAIREMENT DÉFINI SES OBJECTIFS MAJEURS:

- Un tourisme à l'année.
- Un tourisme à forte valeur ajoutée et à forte incidence sociale.

En annexe du PADDUC, nous avons enfin obtenu un plan de développement touristique (Annexe 8, Schéma de développement touristique de la Corse).

Mais à la lumière d'une décennie de pratiques à géométrie variable du document, et sans étape d'évaluation pourtant légalement obligatoire au bout de 5 ans, nous observons avec une grande amertume :

- a) Une progression exponentielle du PARA-TOURISME.
- b) De multiples difficultés dans l'exploitation des petites structures professionnelles, désormais AU BORD DU GOUFFRE. D'où l'emprise croissante des Majors de l'hôtellerie et des Multinationales sur nos entreprises familiales et patrimoniales !
- c) Une DEREGULATION SOCIETALE par l'augmentation du travail au noir qui provoque sur le marché professionnel légal, une forte carence en personnel qualifié.
- d) Un rejet progressif par une grande partie de la population, du tourisme dans l'île.

## CHAPITRE 3

### - Qu'en est-il de la réelle volonté de l'État ?

On hésite entre inconstance et inconsistance. En effet, l'État ne peut ignorer l'insuffisance des mesures générales notamment fiscales et sociales accordées en compensation à la Corse pour réduire l'incontournable fracture de la rupture de Continuité territoriale.

### Sinon, comment expliquer :

- Son refus de faire bénéficier l'île des dérogations Nationales que l'Europe accorde aux îles, aux territoires de montagne, aux Régions à faible démographie.
- Le fait qu'il ferme pudiquement les yeux sur l'immense dérive du PARA-TOURISME. Pire encore ! Quand il aggrave ce fléau en accordant un crédit d'impôts de 30 % aux personnes qui viennent spéculer en Corse (en leur conseillant de louer !). Et, dans le même temps, en lésinant avec un BOFIP devenu très réducteur, concernant les 20 % de crédit d'investissement chichement accordé aux professionnels !

Le fait qu'il n'ait pas pris en considération l'étude sérieuse, complète et détaillée réalisée par la Chambre de Commerce. Une étude qui fait apparaître un important surcoût d'exploitation de 15 % pour l'ensemble du secteur entrepreneurial insulaire !

Le tourisme subit de surcoût une majoration sociale significative de 7 % due à l'obligation économique de loger gratuitement l'ensemble des personnels, faute de quoi, il serait impossible de recruter les 19 000 travailleurs saisonniers dont le secteur a besoin en Corse.

Durant les deux dernières Décennies l'État n'est toutefois pas resté inactif ! Mais force est de constater que les palliatifs de l'époque, tout en permettant aux entreprises de survivre n'ont pas été de nature à changer la donne sur le fond (en pièces jointes le tableau des mesures).

## **LE MOT DE CONCLUSION**

Voilà Monsieur le Ministre, la situation devenue dramatique, dans laquelle se trouvent aujourd'hui l'ensemble des TPE et PME Corses qui (sur)vivent du tourisme.

Du moins, celles qui respectent les conventions sociales ainsi que les règles fiscales et administratives en vigueur. De manière peut-être un peu exaltée et fiévreuse parce que c'est un cri du cœur, je vous ai exposé les principaux écueils qui font que le paradis qu'est la Corse, et vous la connaissez assez bien pour partager mon appréciation mâtinée de chauvinisme, est un abîme pour les socioprofessionnels. Il faut bien avoir à l'esprit que lorsque notre secteur souffre pour des difficultés voire des injustices exogènes, ce sont une majorité de filières qui sont durement éprouvées (artisans, éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, guides, autocaristes, taxis etc.) et c'est toute une économie locale qui ressort fortement affaiblie tout au long de la basse saison.

Mais au-delà des handicaps structurels, des difficultés conjoncturelles et des politiques Nationale et Territoriale défailtantes, il y a la dimension humaine à laquelle je vous sais très attaché Monsieur le Ministre. L'écrasante majorité des établissements est tenue par des gens passionnés, qui aiment leur terre, qui aspirent à être des modèles pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement, qui ont investi toute leur vie et même tout leur patrimoine, pour donner la meilleure image d'une Corse hospitalière que les jeunes générations auront à cœur de cultiver.

Il est vital que des mesures d'urgence absolue soient prises pour éviter l'effondrement de notre secteur d'activité majeur pour notre île. Un établissement Patrimonial et Familial qui ferme : c'est bien davantage que des clés sous la porte, c'est une histoire familiale qui se brise, c'est un pan de mémoire qui s'affaisse, c'est une source économique qui se tarit. Monsieur le Ministre, nous comptons sur vous pour nous redonner confiance et espoir.

**Le Président du GHR-CORSICA**

*César Filippi*

### **En pièces jointes :**

- L'exposé des faits et demandes remis à Monsieur Laurent Marcangeli Député d'Ajacciu.
- La déclaration du Président du tribunal de Commerce.
- L'étude CCI (étude Goodwill management)
- Les actions entreprises en 2021 et 2022 par le Ghr-Corsica auprès de Messieurs les Députés François Pupponi, et Jean-Paul Mattei Président du groupe Modem à l'Assemblée Nationale.
- Le tableau des mesures compensatoires prises par l'État au cours des deux dernières décennies.

## Frédéric Benetti, président du tribunal de commerce d'Ajaccio : "Même des entreprises avec une bonne solidité financière se retrouvent en difficulté"

Isabelle Lançon-Paoli [ilpaoli@corsematin.com](mailto:ilpaoli@corsematin.com)

Publié le 06/11/23 à 20:30



Frédéric Benetti est président du tribunal de commerce d'Ajaccio.  
FLORENT SELVINI

### 📍 Ajaccio - Aiacciu

Après la pandémie, l'inflation et la hausse des prix de l'énergie se sont rajoutées aux difficultés des entreprises. Le président du tribunal de commerce d'Ajaccio, Frédéric Benetti, décrypte la situation.

Le remboursement des prêts garantis par l'État (PGE), accordés pour traverser la crise Covid, intervient au moment où d'autres indicateurs tombent dans le rouge, avec une forte inflation sur les matières premières, et une flambée des prix de l'énergie. En pays ajaccien, cette conjoncture met de nombreuses entreprises en difficulté.

### **En région ajaccienne, le BTP et la restauration sont particulièrement représentés dans les dossiers transmis aux liquidateurs, pourquoi ?**

Le BTP et la restauration sont le fer de lance de l'économie ici, il n'est donc pas surprenant que dans un contexte de morosité générale, ces secteurs soient les plus impactés.

D'autant que ce sont des secteurs qui se sont retrouvés à l'arrêt pendant la pandémie.

Dans le BTP, il y a eu peu d'aides, et les carnets de commandes se sont vidés, cela a des répercussions directes.

### **En termes de chiffres, qu'en est-il au tribunal de commerce ?**

Les chiffres sont éloquentes. En 2022, à la même période, nous avons 23 ouvertures de dossier de redressement judiciaire. En 2023, nous en sommes déjà à 51. Même chose pour les placements en liquidation, qui passent de 47 en 2022 début novembre, à 78 cette année. Les demandes de liquidation directes, quant à elles, ont bondi de 30 %. Les injonctions de payer sont aussi en hausse, car nous avons atteint le chiffre de 2022 dès la fin octobre, nous nous attendons donc à une hausse de 25 % sur l'année. Ce que l'on observe de marquant, c'est que même des entreprises qui ont pignon sur rue, avec une bonne solidité financière, se retrouvent en difficulté.

### **Entre le remboursement des PGE, et le contexte inflationniste, quel est le principal facteur de cette situation ?**

Le principal problème est aujourd'hui le remboursement des PGE. Dans le BTP, la commande publique est en berne, tout comme la commande privée, alors que le PGE impose de grosses mensualités, fixes, pendant trois ans. Même constat dans l'hôtellerie-restauration, où la situation des entreprises fragiles a été aggravée par une saison mitigée.

### **Dans ce contexte, quelles sont les prévisions pour 2024 ?**

Ce qu'il faut aussi prendre en compte est que nous assistons en partie à un rééquilibrage. Pendant la pandémie, les dépôts de bilan ont baissé environ de moitié grâce aux aides, donc les entreprises en difficulté à ce moment-là se retrouvent aujourd'hui dans les chiffres. Même si elles ont obtenu des prêts à taux zéro, les entreprises doivent faire face à de grosses mensualités pendant quatre ans, et certaines ne le pourront pas. Les carnets de commandes représentent environ six mois de travail, mais les inquiétudes portent sur 2024, où la commande va être en berne, ce qui va créer des difficultés. Nous attendons donc un pic pour début 2024.

**Dans ce cadre, quelles solutions peuvent être apportées pour sauver les entreprises qui peuvent l'être ?**

Un bon exemple est celui de la filière viticole, qui a transformé les PGE en prêts à taux modifiable, ce qui leur permet d'étaler les remboursements sur six à huit ans au lieu de quatre. Nous sommes aussi là pour aider ceux qui le demandent, et pour porter leurs voix. Quoi qu'il en soit, 2024 sera un cap, et il est capital que le gouvernement prenne des mesures en conséquence.

**Corollaire des difficultés financières des entreprises, l'emploi risque, mécaniquement, de baisser, entraînant une casse sociale...**

En effet, si les entreprises n'embauchent plus, voire licencient, les conséquences sociales seront évidentes. Nous vivons une époque contradictoire, où le BTP, par exemple, a eu besoin de main-d'œuvre pour rattraper son retard pris pendant le Covid, alors qu'aujourd'hui, c'est l'inverse, vu que la commande publique est à l'arrêt. Il y aura donc un impact sur l'emploi.

• **En chiffres**

51

ouvertures de dossiers de placement en redressement judiciaire depuis le début de l'année, contre 23 à la même période en 2022.

30 %

de hausse de demande de placement en liquidation directe, sans passer par le redressement.

760

injonctions de payer formulées à fin octobre, soit l'équivalent du total de l'année 2022, soit une hausse de 25 % attendue cette année.



Cabinet de conseil  
en performance  
économique  
responsable

---

*Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
de Corse*

---



# Impact de l'insularité en Corse sur la performance économique des entreprises

Juin 2018

- 1 – Statista
- 2 – Glassdoor
- 3 – DARES
- 4 – INRIX

On observe ainsi que trois hypothèses sont largement validées : la durée de recrutement importante et les difficultés de transport routier, et le taux d'échec du recrutement élevé. Au contraire, l'hypothèse sur la durée des déplacements professionnels est infirmée.

#### 5.1.4 Résultats généraux sur le surcoût lié à l'insularité

Le surcoût moyen supporté par les entreprises répondantes à cause de l'insularité en Corse est de **10,2 %** du CA par an (en excluant les secteurs D, K, N, P, R, T et U marginaux en Corse). Pour réaliser ce calcul nous avons sommé les surcoûts par entreprises pour chaque secteur. Puis nous avons rapporté ce surcoût au chiffre d'affaires renseigné par les entreprises répondantes.

Ainsi, on constate que le poids des surcoûts liés à l'insularité varie selon le secteur concerné ; comme précisé dans le Tableau 4. Cependant, certains secteurs étant peu représentés, il est nécessaire de considérer ces surcoûts par secteur avec précautions (secteurs pour lesquels il y a peu de répondants).

Secteur	Surcoût moyen par an (% du CA)
<b>A - Agriculture, sylviculture et pêche</b>	11,2%
<b>B - Industries extractives</b>	6,6%
<b>C - Industrie manufacturière</b>	17,5%
<b>E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution</b>	2,9%
<b>F - Construction</b>	11,7%
<b>G - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles</b>	7,1%
<b>H - Transports et entreposage</b>	6,8%
<b>I - Hébergement et restauration</b>	14,3%
<b>J - Information et communication</b>	14,6%
<b>L - Activités immobilières</b>	3,9%
<b>M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques</b>	11,4%
<b>O - Administration publique</b>	3,7%
<b>Q - Santé humaine et action sociale</b>	7,1%
<b>S - Autres activités de services</b>	7,4%
<b>Total</b>	<b>10,2%</b>

Tableau 4 : Surcoût moyen par secteur

#### 5.1.5 Détails des résultats par surcoût

Dans cette partie nous avons privilégiés une approche par les surcoûts et non une approche sectorielle. Ainsi les résultats présentés sont des résultats moyens pour les entreprises faisant **effectivement** face au surcoût mentionné.

## **TABLEAU DES MESURES COMPENSATOIRES PRISES PAR L'ÉTAT AU COURS DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES.**

Depuis les années 80/90 les Gouvernements successifs ont dû au fil des ans et des mandats soutenir l'activité économique de l'île.

-Le PEI prévu, consommable sur une quinzaine d'années, il aura fallu 25 ans pour le réaliser du fait d'une participation trop forte des collectivités locales de 30%, ce qui a lourdement endetté celles-ci.

-Dès son élection le Gouvernement Juppé prévoit 50 zones franches urbaines.

La Corse est absente mais le Ministre Bernard Pons alerté par les difficultés des entreprises de l'île, fait étudier par Bercy et la Corse peut au dernier moment s'inscrire.

### **LES MODALITÉS :**

-Abattement de 30% sur les charges sociales

-Pas d'IS

-Cochef sur 48 mois, voir au-delà

-Avec le gouvernement Sarkozy se termine la zone franche. Celui-ci décide alors une sortie en sifflet, abattement de 20% sur cinq ans ainsi qu'un crédit d'impôts IS pour accompagner le dispositif

-Cinq ans plus tard les effets ne se faisant pas suffisamment ressentir et à quelques mois des élections présidentielles, par l'intermédiaire du Ministre François Baroin, il est décidé d'accorder un crédit sur investissement corse de 20% sur les sommes consommées. À ce jour celui-ci est toujours en vigueur mais l'administration fiscale l'a lourdement restreint.

L'ensemble de ces mesures apporte la preuve que la Corse, de par la faiblesse de sa démographie ainsi que de ses activités économiques, malgré un tourisme qui pèse 30 à 40% sur le PIB, ne peut faire face sans aides pérennes à son équilibre social, culturel et économique.

## **LES CAUSES :**

- Différentiel du coût du panier de la ménagère 15/20%
- Impact social et fiscal de plus de 15% sur le bilan des entreprises
- Absence de main d'œuvre locale avec l'obligation d'importer pendant les saisons avec un supplément du coût (transport, logement, etc...)
- Manque d'outil de formation et de remise à niveau
- Absence de politique territoriale essentiellement basée sur le confort de 55% environ d'une population vivant de l'argent public, territorial et des collectivités locales.

Le Trésorier du Ghr-Corsica  
Jean-Pierre Pinelli



**GHR-CORSICA**



***GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE***

**6**

***Jeudi 14 Décembre***

***Rencontre avec Madame Olivia Grégoire  
Ministre du Tourisme à Portivechju***

## LETTRE ENVOYÉE À MADAME LA MINISTRE DU TOURISME AU LENDEMAIN DE NOTRE LONG ÉCHANGE DU 14/12/2023 À PORTIVECHJU.

Madame la Ministre du Tourisme,

Merci d'être venue vers nous, merci de nous avoir écoutés. Mais à ce jour, peut-être pas encore tout à fait entendus...

### ALORS VOICI, APRÈS CE FRUCTUEUX ÉCHANGE, ET À CHAUD, QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUPPLÉMENTAIRES :

- **NON**, les Professionnels du Tourisme en Corse, ne sont pas à égalité de chances avec leurs collègues qui exercent sur le Continent, et très loin s'en faut !!!
- **NON**, la vente, de nos T.P.E et de nos P.M.E, aux Majors, aux Multinationales, et aux Prédateurs d'ici et d'ailleurs, n'est pas une fatalité à laquelle nous n'allons certainement pas nous résoudre ! Et cette fatalité n'est pas seulement due aux conséquences de la Mondialisation...
- **NON**, la Génération montante n'a certainement pas baissé les bras, elle est fin prête, et a déjà commencé à reprendre le Flambeau de l'Économie de l'île, du moins si les flagrantes injustices subies jusqu'ici sont réparées, et permettent de le faire !!!
- **OUI**, l'État, avec les mesures mises en place à ce jour, a failli dans la juste compensation de l'incontestable Rupture de Continuité Territoriale !
- **OUI**, car l'État en matière de Transports, fait mine de compenser, avec des Dérogations, malheureusement jugées dans la suite illégales par les Tribunaux Européens, engendrant ainsi de très lourdes amendes payées en très grande partie sur le Budget de la CDC !!!
- **OUI**, l'État a beaucoup trop longtemps fermé les yeux sur l'immense dérive dans l'île du phénomène du Para-Tourisme !

Cette dérive, représentée en nombre de lits offerts, moins de 2% au niveau de la Population des 67 millions d'habitants du niveau National, et 74% de lits au niveau de la population des 340 000 habitants de la collectivité de Corse...

- **OUI**, l'État a même fortement accentué cette dérive pendant des années, en offrant un crédit d'impôts de 30% aux Spéculateurs ( en leur conseillant de louer...), cette forte injustice économique et sociale, favorisant par voie de conséquence, la très Forte Dépossession actuellement en cours des Exploitants !!! (Pour mémoire, voir sur ce sujet, la brillante intervention du Député, Monsieur François PUPPONI à l'Assemblée Nationale). Dans le même temps, l'État n'offrait que 20% en contrepartie aux PME... de surcroît réduits comme peau de chagrin par un BOFIP on ne peut plus tatillons...

Et, avec cela au plan des dossiers une lenteur administrative, traitée, « Au fil de l'eau », pour reprendre les termes exacts et officiels de l'Administration ... Une attitude surprenante... qui a malheureusement valu à quelques collègues, le renvoi de leur société devant les Tribunaux de Commerce ! (plus de 200 dossiers de 2021 sont encore aujourd'hui en attente de traitement ) ...

- **OUI**, l'État doit à ce titre, aux Exploitants Professionnels Existants, déjà injustement privés d'une partie de leur clientèle par cette énorme concurrence déloyale, une juste compensation sous la forme d'un Crédit d'investissements !

Pour mémoire, ce dispositif avait été accepté officiellement et qualifié de juste et vertueux, par votre prédécesseur, Monsieur JB. LEMOINE et par MADAME CORSE, J. GOURAULT. Un crédit d'investissement à hauteur de 40%, compte tenu de l'inflation, et d'une durée minimum sur la même période que celle de la rupture de l'égalité de chances du Citoyen devant la Loi !!!

- **OUI**, l'État doit également mettre fin à l'injustice en Corse en appliquant enfin la Règle Européenne en matière de chances de développement, en prenant en compte les 3 critères qui permettent de déroger aux droits Nationaux... c'est à dire, reconnaître son statut une Île, de Territoire de Montagne, assortis d'une très faible démographie. Tout cela en harmonie et équivalence avec les Territoires insulaires des autres Nations, Membres de cette Communauté !

**OUI**, l'État doit faire respecter les règles du PADDUC. Un document qui n'a pas du tout été écrit par le législateur comme devant être, les Tables de la Loi ! Mais plutôt comme un plan de Développement Durable, révisable et modifiable tous les 6 ans, en fonction de l'intérêt général, celui du plus grand nombre de citoyens !

Or, aujourd'hui, 8 ans après sa mise en application, rien de tout cela ! Et absolument aucun débat n'a été ouvert sur ce chapitre !!!

Nous constatons avec une forte amertume, que les actions positives se font rares dans ce domaine, de la part des exécutants du PADDUC...

Y compris, quand il s'agit de mettre en œuvre l'Annexe 8 du PADDUC, intitulé : Schéma de Développement Touristique de la Corse...

Notamment, en ce qui concerne le CDI des 4 Saisons... Considéré pourtant par tous les Professionnels en accord avec cet édifiant challenge, comme la Pierre Angulaire d'un concept vertueux, cité dans ce document, comme Objectif No 1 !

Pour conclure, nous émettons de très forts doutes sur la volonté des Élus en charge de l'application du PADDUC, d'avoir l'intention de développer notre secteur d'activité, qui pourtant pourrait encore devenir demain, si nous sommes enfin entendus...

**« LA CHANCE DE LA CORSE ».**

Voilà, Madame la Ministre, la position du GHR-CORSICA après cette longue et fructueuse soirée d'échanges, à laquelle nous vous remercions de nous avoir conviés.

Nous restons à votre entière disposition, dès les premiers jours de 2024, pour donner suite comme convenu aux premiers enseignements, tirés de part et d'autre, de cette première et très enrichissante rencontre !

Encore merci pour ce moment MADAME LA MINISTRE, et j'espère à très bientôt à Bercy, afin d'écrire un nouveau chapitre du devenir Économique et Social de notre Île de Corse si convoitée !

Je vous prie de recevoir MADAME LA MINISTRE l'expression de mon profond respect.

Le Président du GHR-CORSICA.

*César Filippi*



**GHR-CORSICA**



***GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE***

**7**

***Lundi 15 Janvier***

***Parution dans le Corse-Matin  
Journaliste Madame Isabelle Lançon Paoli***

Créer un système pérenne pour compenser les handicaps de l'économie de la Corse, tel est le sens des propositions formulées par le GHR Corsica présidé par César Filippi. Florent Selvini

ISABELLE LANÇON-PAOLI  
ilpaoli@corsematin.com

**E**n 2023, le GHR Corsica, groupement des hôteliers et restaurateurs, a réalisé un travail de fond sur les besoins de l'économie corse, qu'il a présenté mi-novembre au ministre de l'Économie, reconduit depuis, Bruno Le Maire. Des constats chiffrés, et une vision critique des actions politiques.

**Vous avez constitué le GHR Corsica en 2023. Dans les grandes lignes, où en est ce jeune syndicat et quelles sont ses ambitions ?**

Nous avons déjà 300 accords d'adhésion et nous continuons les prospectives, car la Corse recense plus de 9 000 entreprises liées au tourisme et nous voulons porter la voix de tous les professionnels, de toutes catégories. Le principe du syndicat, c'est qu'ensemble, on est plus forts et plus nous serons nombreux, mieux nous ferons entendre notre voix, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant. Et c'est pour cela que nous appelons l'ensemble des professionnels à nous rejoindre, au-delà des considérations politiques, pour agir ensemble dans l'intérêt général.

**En décembre, avec le GHR, vous avez rencontré le ministre de l'Économie et livré votre analyse de l'économie corse. Pouvez-vous nous l'exposer ?**

Notre économie a un besoin structurel d'aide. En effet, la Corse, de par l'insularité, dispose d'un handicap qui crée un surcoût pour les entreprises, de 15 % en moyenne\* par rapport à leurs équivalents sur le continent. Pour notre secteur, si l'on ajoute le logement, nous montons à 21 % de surcoût. Nous payons nos matières premières 25 % de plus en moyenne en l'absence de concurrence et de grossistes. Ensuite, notre île est privée d'une réelle économie, avec des emplois dépendant de l'argent public et une quête perpétuelle de subventions



## César Filippi : « L'économie corse a un besoin structurel d'aide »

À la tête du Groupement des hôteliers et restaurateurs Corsica, il livre une analyse qui s'étend au-delà du secteur et souligne l'importance de ce dernier sur l'économie. Et formule des propositions pour pallier le handicap de l'insularité

d'un État qui n'en a plus l'envie ni les moyens et, en l'absence de perspectives, la tentation de l'argent facile pour la jeunesse.

**Selon votre analyse, le tourisme devrait être un moteur de l'économie, mais vous pointez l'absence de politique en ce sens**

Oui ! Avec 39 % du PIB de l'île, notre secteur doit être porteur. Mais en l'absence de réelle politique, les entreprises familiales ne résisteront pas longtemps face aux grands groupes. Que voulons-nous laisser à nos enfants ? Un avenir sur leur île ou une condamnation à partir ? Le tourisme durable, voilà le paravent derrière lequel se cachent la Collectivité de Corse et l'État pour masquer leurs décennies d'incurie à tous

**« Avec 39 % du PIB de l'île et 9 237 entreprises touristiques recensées par l'Insee, notre secteur doit être porteur »**

les niveaux : planification, équipements publics, fiscalité, financement bancaire, formation professionnelle, promotion ciblée et aveuglement complice sur la para-hôtellerie que l'on a laissé impunément prospérer. Or le manque de choix politiques clairs et affirmés a laissé place à un tourisme subi. Cette situation crée l'amalgame entre les exploitants professionnels indigènes et les spéculateurs, avec pour conséquence, un rejet affiché, et compréhensible, du tourisme par la population. On nous parle de projet d'autonomie, mais nous n'avons jamais été consultés sur le volet économique. Les transports aussi sont un problème, le système est régulièrement condamné par Bruxelles, et est inefficace.

**Certes mais, pour dire les choses franchement, vous voulez signifier que tout le monde ne joue pas le jeu...**

Je ne suis pas un délateur, je ne veux pointer personne. Cela étant, il est vrai que certains ne sont pas dans les règles et cela porte préjudice à l'ensemble des professionnels et du secteur.

**Parmi vos propositions pour le tourisme, vous avez repris le principe du CDI quatre saisons, dont l'idée a rencontré un certain succès lors du congrès national des GHR...**

En effet, ce CDI nous permettrait de résoudre la problématique du recrutement et de créer des emplois pérennes à valeur ajoutée. Quand nous trouvons des salariés qualifiés, nous devons souvent attendre qu'ils

finissent leur saison d'hiver, ce qui nous fait rater les vacances de Pâques. Et ça, c'est dans le cas où l'on trouve.

Les meilleurs partent à l'étranger, attirés par de meilleurs salaires. Je crois fondamentalement que c'est en formant et en fidélisant nos cadres, en proposant aux Corses de vrais métiers correctement payés que le tourisme pourra devenir un réel facteur de développement.

Ce CDI 4 saisons a été qualifié de proposition du siècle pour ce secteur d'activité, par le président-directeur général du groupe Accor, Sébastien Bazin, pourtant à l'opposé de nos convictions patrimoniales.

Je l'avais rencontré, à sa demande, en Corse l'hiver dernier. Comme quoi, on peut avoir des conceptions différentes et s'allier pour un intérêt commun.

\* Source : étude Goodwill Management pour la CCI de Corse, 2018.

## Crédit d'impôt, PGE, CDI saisonnier, des demandes concrètes

Lors des entretiens avec le ministère de l'Économie, les membres du GHR se sont appuyés sur une étude réalisée par la CCI en 2018, qui chiffre le surcoût de l'insularité pour les différents secteurs économiques. Le secteur le plus impacté est la manufacture, avec 17,5 % de surcoût, suivie de l'hôtellerie et la restauration, 14,3 %, et l'agriculture et la pêche, avec 11,2 %. En réponse, les représentants du GHR ont formulé des demandes à Bercy.

### • Crédit d'impôt

« Le principe d'un crédit d'impôt corse de 50 % sur une durée minimum de 7 ans avait été annoncé par le secrétaire d'État au Tourisme, Jean-Baptiste Lemoine, lors de sa dernière visite en Corse avec M<sup>me</sup> Gourault. Ce crédit d'impôt était destiné à compenser le manque à gagner du parc hôtelier professionnel de l'île », expose le président du GHR Corse. Sur les 580 hôtels de l'île, 120 ne sont plus classés et la grande majorité

sont sous le seuil de rentabilité fixé à 30 chambres. Avec 600 000 lits recensés par l'Insee dans la para-hôtellerie, contre 180 000 chez les professionnels, la concurrence est faussée par les avantages fiscaux autant que par les locations non déclarées. Sur la fiscalité, le dernier numéro de l'émission *Complément d'enquête*, diffusé le 11 janvier sur France 2, a mis en évidence le manque de volonté de rééquilibrer la fiscalité des locations à l'année et

saisonniers au niveau national. Restent toutefois les leviers locaux.

### • Recouvrement du PGE

Comme exposé dans nos colonnes par le président du tribunal de commerce d'Ajaccio, Frédéric Benetti (voir notre édition du 6 novembre 2023), les défaillances d'entreprises vont être accélérées par le remboursement des prêts garantis par l'État (PGE). « Seule la mise en application du décret du 18 janvier 2022, mais bien

entendu, sans aucune dégradation bancaire (garantie de l'emprunteur, taux, et note Banque de France...) sur la durée de 4 ans comme le prévoit ce décret, permettrait de limiter la casse » estime, de la même façon, le syndicat.

### • CDI quatre saisons

« Cette mesure est aussi économique car seule l'économie réalisée sur les indemnités d'allocations-chômage dans la situation actuelle, laissait apparaître en 2020, aux dires des caisses concer-

nées (France Travail et Ursaf), une épargne d'argent public de 5 000 € par contrat et par an », argumente le socioprofessionnel. Et une source d'emploi pérenne dans la région où la précarité est la plus forte.

Composition du bureau du GHR Corse. Président, César Filippi ; vice-présidents, François-André Suzzarini et Jean-Jacques Lovichi ; secrétaire général, Marc Quilichini ; trésorier, Jean-Pierre Pinelli

ILP

## **LES PIONNIERS DU TOURISME DURABLE C'EST NOUS !**

S'engager résolument dans le tourisme durable. Voilà la préconisation, plutôt le paravent derrière lequel se cachent les tenants de la politique de la Collectivité de Corse et de l'État pour masquer leurs décennies d'incurie à tous les niveaux : planification, équipements publics (eau, énergie, déchets, logements sociaux...), fiscalité, financement bancaire, formation professionnelle, promotion ciblée et aveuglement complice sur la para-hôtellerie (600 000 lits), ce fléau destructeur du tourisme noir que l'on a laissé impunément et scandaleusement prospérer.

Tourisme durable ? ... À l'instar de Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, d'innombrables exploitants touristiques pratiquent à leur insu le tourisme durable depuis presque un demi-siècle ! En matière d'hospitalité, de savoir-faire, de respect de l'environnement et des circuits-courts pour privilégier les artisans de proximité, nos entreprises familiales et patrimoniales n'ont aucune leçon à recevoir. Et pour cause... Elles savent depuis toujours que ces valeurs culturelles, identitaires et humaines constituent bien plus que leur principale ressource, mais leur ADN !

Par « développement », elles entendent qu'on leur rende justice avec des mesures vertueuses et équitables : un crédit d'investissement pour se restructurer, une fiscalité qui gomme les surcoûts d'exploitations par rapport au Continent (de l'ordre de 21%) et une loi qui mettra sur un même pied d'égalité, en termes de règles économiques, fiscales, administratives et sociales, toutes les entités qui font des offres d'hébergement sur le marché.

Par « durable », les femmes et les hommes qui gèrent des établissements à forte valeur ajoutée et à forte incidence sociale, en montagne et sur le littoral, ne sont ni des spéculateurs, ni des asservisseurs... Ils entendent le contraire d'« éphémère » et de « périssable » car des décennies d'impéritie les condamnent au mieux à la survie, alors que leurs sacrifices quotidiens, ils n'y consentent que par amour immodéré de leur terre et dans l'espoir, de plus en plus chétif, de pérenniser leurs activités pour les générations futures plutôt que de céder à la prédation extérieure ou de perdre leur âme en s'associant à marche forcée à des multinationales. Si vous partagez notre analyse, notre conception du tourisme et notre détermination « durable », en un mot notre combat, alors, rejoignez-nous !

**Le Président du GHR-CORSICA**  
**César Filippi**

## **APPEL DES ENTREPRISES FAMILIALES PIONNIÈRES DU TOURISME DURABLE, AUJOURD'HUI SACRIFIÉES**

**« Un Secteur d'activité qui ne se développe pas, est un secteur qui disparaît » ...**

Nous partageons entièrement cet adage !!! Mais doit-on pour autant oublier l'existant...en jetant ainsi en pâture aux très Nombreux Prédateurs d'ici et d'ailleurs, les Entreprises Familiales et Patrimoniales qui ont essuyé les plâtres du Tourisme en Corse ? ... Avec comme seul argument... celui des tenants de la politique de la CDC et de l'ÉTAT : « Il est prioritaire, d'avoir de nouveaux types d'établissements en Corse pour pouvoir y faire du Tourisme Durable » ...

**EN OUBLIANT QU'IL EN EXISTE DÉJÀ BEAUCOUP DANS L'ÎLE, QUI ONT LE MÊME OBJECTIF, ET DE SURCROÎT, L'INSIGNE MÉRITE D'AVOIR :**

- ESSUYÉ LES PLÂTRES !!!**
- DÉJÀ FAIT LE VOYAGE !!!**
- SUBI L'ÉCRASANTE ET DÉLOYALE CONCURRENCE DE LA PARA-HÔTELLERIE !!!**

En effet, à l'instar de Monsieur Jourdain qui faisait de la Prose sans le savoir... Il existe dans l'île bon nombre d'exploitants Touristiques, qui depuis la création de leur entreprise, il y a presque un demi-siècle... pratiquaient à leur insu le Développement Durable...

Des Entreprises pour lesquelles

il est aujourd'hui urgent et indispensable dans un premier temps, de réparer les dégâts qu'elles subissent déjà depuis plus de 2 décennies...

De trop longues années de développement anarchique, durant lesquelles elles ne pouvaient espérer avoir d'autre objectif que celui d'assurer leur survie... Pour finalement en arriver à constater aujourd'hui que cet objectif vertueux est arrivé au stade terminal !!!

La priorité dans un premier temps serait de leur permettre de réparer les dégâts en leur donnant à travers la facilité d'un juste et vertueux crédit d'investissement, les moyens de se restructurer et se remettre en Marché sur un espace de taille et de concurrence Planétaire !!!

Et afin d'éviter une possible rechute, d'établir immédiatement par la Loi, les mêmes règles économiques, administratives, fiscales, avec le strict respect des conventions sociales... qui vaudraient pour toutes les entités qui mettront à l'avenir des offres d'hébergement sur le Marché !!!

En effet, ces entreprises Familiales et Patrimoniales, aujourd'hui en très grand danger, ont subi :

- L'énorme dérive du mal profond et destructeur qu'est devenu aujourd'hui le Tourisme au noir, en Corse ( 600 000 lits ).
- Les surcoûts d'exploitation du secteur entrepreneurial dans l'île, ( plus de 14 % de coûts supplémentaires par rapport au continent )... auxquels il faut ajouter l'incontournable obligation de loger gratuitement leurs futurs salariés, faute de quoi aucun postulant ne répondra à leur offre d'emploi !!!

Ces Établissements de séjour ont tous été contraints, au cours de la décennie de 2010, de revenir à l'exploitation saisonnière, en licenciant les salariés qualifiés présents dans leur entreprise depuis des décennies...

ET POURTANT CES ÉTABLISSEMENTS À FORTE VALEUR AJOUTÉE :

- Gardaient leur commerce ouvert à l'année !
- Employaient bon nombre de cadres qualifiés à l'année !
- Faisaient exécuter leurs travaux par les corps de métiers des entreprises locales !
- Effectuaient la plupart de leurs Achats-Matières sur les circuits courts...

Sans avoir eu le besoin de verser dans la sur-fréquentation, la spéculation et la désocialisation actuelle d'un Tourisme de Masse débridé, totalement hors contrôle et polluant, pratiqué aujourd'hui !!!

Tout cela sans consommer ni détruire l'identité, le caractère et l'espace naturel de l'île, car ces petits pionniers du Tourisme, à l'époque, étaient bien conscients que ces valeurs constituaient leur principale ressource !!!

CEUX QUI AUJOURD'HUI SE GARGARISENT À LONGUEUR DE DÉCLARATIONS sur le concept de Tourisme Durable... connaissent-ils les raisons pour lesquelles les établissements qui le pratiquaient ont été contraints de revenir à l'actuelle exploitation saisonnière ? ... Nous allons très nettement vous les présenter

L'absence d'un développement planifié, la non prise en compte du réel potentiel de l'île... traités à l'époque comme « le mal nécessaire » ! Ont conduit la Corse vers ce Tourisme de cueillette, aujourd'hui débridé, totalement décalé et hors contrôle !!!

Ce modèle de non développement, forcément anarchique... ne pouvait donc bénéficier au départ des éléments incontournables, source d'un développement harmonieux, que sont :

- L'indispensable planification,
- Les Infrastructures Publiques : Eau, Énergie, Assainissement, et Déchets, qui vont avec.
- Les Transports adaptés aux Résidents, comme aux Visiteurs.
- La Fiscalité d'une île
- Le Financement Bancaire.
- La Formation Professionnelle.
- La Promotion Ciblée.

Voilà les causes premières qui ont conduit les sexagénaires et les septuagénaires que nous sommes à créer ce syndicat, le GHR-CORSICA et à venir aujourd'hui en témoigner devant vous !

Nous ne sommes portés par aucune ambition, ni politique, ni par une quelconque recherche de Socialisation personnelle ! Nous n'avons aucune prétention à donner des leçons ou de préconiser un savoir-faire ! Notre seul objectif est celui d'apporter aux Générations à venir l'expérience d'un très long parcours à obstacles...

Une expérience qui pourra donner à ceux qui prendront la suite, la possibilité d'exploiter sans consommer, sans dilapider, sans avoir besoin de vendre tout ou partie de leur terre ou de leur patrimoine !

Sans également comme on nous le conseille fortement aujourd'hui aux plus haut niveaux politiques d'être obligé de nous associer aux Majors de l'Hôtellerie, aux multinationales, ou aux Franchiseurs pour pouvoir survivre...

Nos ambitions se limitent seulement à faire prendre conscience de la nécessité d'œuvrer avec notre vécu, mais également de la chance que possède la Corse, d'offrir un solide Avenir à ses enfants avec un **TOURISME ENFIN BIEN GÉRÉ !!!**

**Ce projet passe obligatoirement par une profonde et TOTALE REFONTE DE L'OFFRE TOURISTIQUE FAMILIALE CORSE AUJOURD'HUI EN GRAND DANGER !!!**

Et point n'est besoin pour cela d'opposer, comme certains Élus le souhaitent...

**LE LITTORAL À L'INTÉRIEUR, CAR CES OFFRES, SONT TRÈS FORTEMENT COMPLÉMENTAIRES, ET SURTOUT DÉFINITIVEMENT INDISSOCIABLES !!!**

La Corse est un véritable diamant brut, point n'est besoin de le retailler, et encore moins de le vendre en éclats de Pierre Précieuse pour avoir l'illusion d'en vivre le seul temps d'une génération...

Alors, qu'il suffirait simplement d'en polir les facettes pour le faire luire aux yeux du Monde en permettant ainsi à nos jeunes de l'exploiter, de le protéger et de pouvoir ainsi rester dans leur pays pour vivre dignement du fruit de leur travail !!!

Voilà l'immense chantier qui s'offre à nous tous, aujourd'hui. Nous vous invitons à en prendre toute la mesure, et à nous rejoindre pour le mener à bon terme ! Certes, le chemin sera long et difficile, et nous rencontrerons très certainement beaucoup d'obstacles, car notre île fait énormément d'envieux et suscite beaucoup d'appétits !!!

Mais décemment nous ne pouvons ignorer ce défi !!!  
Nous avons la volonté de le relever, car notre premier devoir est de laisser intact cet énorme potentiel, aux Générations à venir !!!  
ALORS, SI VOUS PARTAGEZ NOS PRÉOCCUPATIONS, REJOIGNEZ-NOUS !!!

Le Président du Ghr-Corsica

*César Filippi*



**GHR-CORSICA**

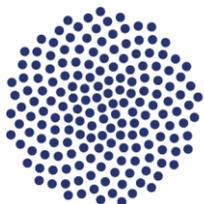


*GROUPEMENT DES HÔTELLERIES  
RESTAURATIONS DE FRANCE*

**8**

*ÉLECTION AU CESEC*

*Contestation de la faible représentativité au  
CESEC, à l'initiative du GHR-Corsica*



**GHR**  
GROUPEMENT DES HOTELLERIES  
& RESTAURATIONS  
CORSICA

A M. Le Préfet de Corse.  
Bureau des affaires administratives et juridiques

A Porto-Vecchio, le 22 janvier 2024

Objet : conseil économique, social, environnemental  
et culturel de Corse.

M. Le Préfet,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2024 et notre traditionnel PACI  
E SALUTA.

Nous vous remercions de nous avoir adressé le dossier pour faire acte de candidature au CESEC.

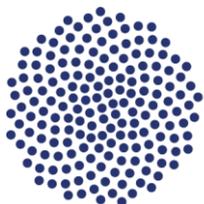
Nous avons le regret de vous informer que, bien que fortement intéressé pour que le GHR-CORSICA soit présent  
au sein du CESEC, nous ne pouvons accepter une telle sous-représentativité de notre industrie ni surtout  
cautionner une telle dissolution de nos très nombreuses problématiques. De la même façon, si nous devons  
être désigné par le groupement, nous refuserions cette charge pour les motifs désignés ci-dessous.

Nous refusons un partage qui se limiterait à élire un siège pour représenter neuf syndicats, fédérations et  
groupement dont nous faisons partie, mais qui ne pourront s'exprimer à travers une seule voix compte tenu de  
l'énorme disparité de ces différentes structures.

En effet :

- Comment un établissement quelque soit sa catégorie et sa taille peut-il parler des problématiques d'une  
activité de pleine nature ou inversement ?...
- Comment un syndicat qui représente une activité de plein air peut-il parler de la problématique d'un hôtel  
5\* ou inversement ?...
- Comment un administrateur d'un gîte qui n'emploie peu ou pas de salarié peut-il parler des problématiques  
d'un établissement qui emploi de 50 à 120 salariés ou inversement ?...
- Comment un office du tourisme peut-il connaitre et faire état des difficultés inhérentes à toutes les  
catégories d'exploitation de terrain, tous secteurs et toutes catégories confondues ?...

Monsieur le Préfet, l'industrie du tourisme représente 9 237 entreprises, 26 700 salariés et 3.9 Milliards de  
recettes dans l'île. 40 000 familles en vivent de manière directe, et autant de manière induite et périphérique !  
Nous considérons que, vu la forte incidence économique de l'industrie touristique qui apporte 39% au PIB de  
l'île, elle ne peut réduire sa présence au sein de l'institution à sa plus simple expression : celle d'un seul siège  
d'un conseil qui en compte pourtant 63...



**GHR**  
GROUPEMENT DES HOTELLERIES  
& RESTAURATIONS  
CORSICA

Il est infiniment regrettable que le CESEC, cet indispensable outil dont la noble mission est d'expliciter, de rapprocher et de réduire les fractures sociales pour les présenter aux élus politiques, soit limité à un état de représentativité des plus restrictives...

Nous vous informons que quelque soit l'issue de cette procédure, nous serons dans l'obligation de justifier publiquement notre prise de position.

Monsieur le Préfet nous restons à votre entière disposition pour échanger dans les plus brefs délais sur cette grave problématique.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos très respectueuses salutations.

**César FILIPPI**  
GHR-CORSICA



**GRISONI Sauveur**  
URCPAPN



**CECCALDI Tony**  
FROTSI



**VASQUEZ Olivier**  
Groupement Syndical des professionnels Corses  
de la Randonnée et de l'Alpinisme



Les organisations du collectif comprennent et soutiennent la demande de nos confrères du GHR pour une meilleure représentativité des acteurs du tourisme au sein du CESEC

**COEROLI Toussaint**  
Gites de France Corse



**GOFFI Karina**  
UMIH Corsica



**VENTURA Alain**  
FCHPA



**FERRANDINI Jean**  
EDV MED

**LES ENTREPRISES  
DU VOYAGE**  
Méditerranée



**LANNOY Guy**  
FRHPA Corse Corsica Camping



## **LES MEMBRES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU TOURISME COMMUNIQUENT**

### **L'UNIQUE SIÈGE AU CESECC ATTRIBUÉ AU TOURISME RESTERA-T-IL VIDE PENDANT 6 ANS ?...**

Le 6 Février 2024

La Préfecture de Région et la Collectivité de Corse, n'ont pas considéré notre demande commune d'augmenter la représentativité de l'ensemble de l'industrie Touristique au CESECC...  
( En pièces jointes, le courrier du Conseil au Préfet de Région et en copie à la CDC ).

Les 9 Présidents qui composent le conseil économique du Tourisme, invités le 1er février 2024 par le Préfet de Région pour désigner un seul et unique représentant... ont donc à l'UNANIMITÉ refusé de présenter des candidats pour occuper 1 seul et unique siège, sur les 63 attribués ...  
En conséquence, ce seul siège attribué au Tourisme restera de ce fait inoccupé pour les 6 années à venir !!!

Et pourtant, c'est bien ici, dans ce vertueux creuset du CESECC que tout commence, car :

- D'une part, la mission du CESECC consiste à évoquer et à débattre de sujets de nature à réduire les fractures sociétales, et présenter leurs avis aux élus de la CDC...

- D'autre part, le Tourisme, sous ses multiples facettes, représente 9237 entreprises TPE et PME, 26 700 salariés, 3,9 Milliards de C.A, soit 39% du PIB de la Corse, et il fait finalement vivre aujourd'hui de manière directe plus de 40 000 Familles Corses...

Notre secteur d'activité connaît aujourd'hui de très fortes turbulences !

Notre première et déterminante action commune, est de nature à changer une donne éculée que les seuls changements institutionnels ne suffiront pas à faire évoluer !

Il faudra également que ces

Institutions prennent enfin en compte, en toute conscience et sans faux fuyants... l'énorme potentiel Touristique que possède naturellement notre île !

Mais également qu'elles prennent enfin en considération, les très lourdes et très diverses difficultés d'exploitation que connaissent, au bout de la chaîne, les acteurs économiques professionnels qui exercent dans l'île !

Notre premier devoir consiste à faire prendre en compte de manière collective et officielle l'ensemble de nos problématiques en les exprimant au bon endroit, et surtout au bon moment !

Le 1er février tous ensemble nous avons enfin pris le bon chemin ! Nous avons le devoir de continuer à le parcourir tous ensemble !!!

Dans l'attente, d'une réponse à nos demandes... nous devons continuer notre action avec force, ténacité et détermination !

Car nos voix, malheureusement jusque-là trop peu nombreuses... sont celles des acteurs du quotidien de la vie économique de la Corse d'aujourd'hui et de celle de demain !  
L'heure est désormais venue de faire entendre toutes nos voix, que le cas échéant, plus personne ne saurait faire taire !

Nous avons le devoir de nous retrouver à nouveau tous ensemble et très bientôt sur d'autres terrains syndicaux, pour donner enfin au Tourisme en Corse la place qui est la sienne !

Il nous appartient d'œuvrer ensemble, afin d'obtenir un véritable équilibre économique et social, soutenable pour notre île et pour ceux qui y vivent !!!  
Un équilibre durable au bout de la chaîne pour l'ensemble de ses acteurs, dirigeants et salariés qui exercent aujourd'hui, et pour ceux qui exerceront demain !!!

## LES MEMBRES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU TOURISME

**COEROLI Toussaint**  
Gîtes de France Corse



**GOFFI Karina**  
UMIH Corsica



**VENTURI Alain**  
FCHPA



**LANNOY Guy**  
FRHPA  
Corse Corsica Camping



**César FILIPPI**  
GHR-CORSICA



**VASQUEZ Olivier**  
Syndical des professionnels Corses  
de la Randonnée et de l'Alpinisme



**GRISONI Sauveur**  
URCPAPN



**CECCALDI Tony**  
FROTSI



**JOSEPH ISTRIA**  
EDV MED



Bastia, le 8 février 2024

Mme GOFFI Karina - UMIH Corsica  
M. COEROLI Toussaint - Gites de France Corse  
M. VENTURI Alain - FCHPA  
M. LANNOY Guy- FRHPA Corse Corsica Camping  
M. FILIPPI César - GHR-CORSICA  
M. VASQUEZ Olivier - Syndical des  
professionnels Corses de la Randonnée et de  
l'Alpinisme  
M. GRISONI Sauveur - URCPAPN  
M. CECCALDI Tony - FROTSI  
M. ISTRIA Joseph - EDV MED

Nos Réfs :  
JD/PA/PG/2024-02

**Madame la Présidente, Messieurs et Présidents,**

Vous avez attiré notre attention sur vos différentes démarches visant de manière commune et unanime, à obtenir l'amélioration sensible de la part de vos syndicats et organisations, et donc de l'ensemble du secteur économique du tourisme insulaire que vous représentez, au sein du CESEC de Corse, réduite à un seul siège pour neuf entités légitimes et reconnues.

Sachez que non seulement la CCI de Corse vous apporte son soutien plein, franc et entier de manière générale, mais également et à fortiori dans votre requête qui ne saurait être ni ignorée ni contestée, tant elle relève d'une logique évidente et d'une cohérence flagrante.

Il est parfaitement inacceptable que l'économie touristique de l'île, premier secteur et de loin dans sa part du PIB de la Corse, mais également moteur pour l'ensemble des autres composantes, voit sa représentation réduite à la portion congrue au sein de cette instance dont la vocation est précisément de refléter fidèlement la société civile dans sa configuration réelle.

Je vous assure donc de notre concours le plus déterminé dans vos démarches et de notre engagement à vos côtés pour qu'elles puissent aboutir favorablement dans les meilleurs délais.

Je vous autorise donc naturellement à vous prévaloir du soutien officiel de la CCI de Corse, tant publiquement, que lors de vos échanges avec les différentes autorités concernées, pour que le nombre de sièges attribués aux représentants du tourisme de la Corse au sein du CESECC soit très sensiblement réévalué.

Je vous prie d'agréer, **Madame la Présidente, Messieurs et Présidents**, l'expression de nos sentiments confraternels les plus amicaux.

**Le Président,**

  
**Jean DOMINICI**

Ajacciu, le 14 février 2024

**A l'attention de  
Madame et Messieurs les  
représentants des professionnels  
du tourisme**

Ref : AB/FP/MMA/N°2024-012

**Objet :** Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

Madame la Présidente,  
Messieurs les Présidents,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 7 février par lequel vous m'informez refuser de désigner le seul représentant des professionnels du tourisme prévu au Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse.

Votre position vise à permettre une représentation accrue au sein du CESEC d'un secteur économique qui pèse fortement sur notre territoire.

Il est bien évident qu'en tant que présidente de l'ATC je ne peux que soutenir cette démarche légitime en cohérence avec la réalité du monde économique corse.

Par conséquent, j'appuierai votre démarche auprès des autorités concernées auxquelles j'adresse copie de cette correspondance.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, l'assurance de ma considération distinguée.

**La Présidente,**

**Angèle BASTIANI**

*Copie à : M. le Préfet de Corse  
M. le Président du Conseil Exécutif de Corse*

# **POUR MÉMOIRE !**

## **LE TEXTE DU PRÉSIDENT QUI AVAIT ÉTÉ RÉDIGÉ ET PUBLIÉ LE 03 OCTOBRE 2019 ...**

**C'est vraiment atterrant de pouvoir se relire et voir se concrétiser les lourdes mises en garde lancées 4 ans auparavant !!!**

### **TEXTE :**

LES 10 CAUSES QUI EXPLIQUENT LA RÉGRESSION DE LA SAISON 2019 ET PRÉFIGURENT, POUR L'OFFRE PATRIMONIALE CORSE, LA CATASTROPHE ANNONCÉE DES ANNÉES À VENIR !!!

ET QUI SONT :

- \* L'énorme offre Para-hôtelière en Corse (Résidences secondaires et appartements, un record mondial...) qui ne cesse d'ailleurs de s'amplifier !
- \* Une Crise économique nationale assortie d'une baisse indéniable du pouvoir d'achat !
- \* Des Moyens de Transport insuffisants, notamment dans l'aérien, et hors de prix, y compris dans le maritime, par rapport aux destinations concurrentes !
- \* Le Budget de Promotion de l'ATC, famélique, et donc pratiquement invisible sur un marché aux dimensions planétaires !
- \* L'aggravation au fil des saisons de la très forte Pénurie de salariés qualifiés !
- \* Des Conditions d'exploitation fortement inégalitaires, par rapport au continent et leurs surcoûts. Ce qui engendre des conséquences hautement négatives sur nos tarifs !
- \* La calamiteuse Politique Préfectorale sur les A.O.T, avec la nette volonté d'éliminer à terme l'Indigène, au profit des Majors de l'hôtellerie et des Multinationales !!!

\* Un manque de choix clairs et affirmés, donc forcément une absence de planification du développement, ce qui a laissé la place à un Tourisme subi, et nous empêche d'aboutir à un Tourisme maîtrisé !

Cette situation a créé l'amalgame et la confusion des genres entre les exploitants professionnels indigènes et les spéculateurs, avec comme conséquence un rejet affiché et compréhensible de notre activité, dans sa globalité, en Corse !

\* Une Absence criante d'infrastructures publiques lourdes et d'outils structurants, ce qui nous prive aussi de la perspective d'un Tourisme à l'année, un Tourisme à taille humaine, choisi et affirmé, tel que l'a d'ailleurs préconisé le PADDUC !

\* Enfin, l'existence d'une offre Professionnelle Patrimoniale, aujourd'hui constituée à 80% d'établissements de séjour à rentabilité aléatoire, parce que sous-dimensionnés (moins de 30 chambres) rend la restructuration de ces derniers impérative sous peine de disparitions.

EN CONCLUSION :

Nous nous trouvons aujourd'hui, en présence d'un secteur d'activité professionnel indigène en grande difficulté !

Malgré ses 31 % du P.I.B et les 30 000 familles Corses qu'il alimente... cela ne semble pas faire partie des préoccupations majeures de l'État chez nous... mais non plus, et malheureusement, de celles de la Collectivité Territoriale de Corse !

PURTANTU, L'UPARAGHJI DI U TURISIMU CORSU UN SO MICA BASTARDACCI !!!

À CE TITRE, ils ont décidé de s'unir, en dehors de toute coloration politique, pour Réagir ! Car ils n'acceptent plus d'être considérés comme « LE MAL NÉCESSAIRE » de la Corse !!!

SCITEMU CI, SI NÓ, DUMANI, DI SICURU, SPARISCIARE MU !!!

ALORA, RISISTENZA !!!

*César Filippi*